

Abonnements par Année
Canada - \$2.00
Etats-Unis - \$2.50
Payable d'avance.

LE BIEN PUBLIC

BI-HEBDOMADAIRE
Publié le mardi et le jeudi
3, Rue Hart
Tél. 640, Casier Postal 180

13e ANNEE

DEUX SOUS LE NUMERO

LE BIEN PUBLIC, LE MARDI, 30 AOUT 1921

Tirage 100

No. 23

Reprenons l'Heure Solaire

Nous proposons la semaine dernière de retourner à l'heure solaire dès le premier septembre, au lieu d'attendre à la fin d'octobre. Le premier septembre coïncide avec la rentrée des classes, et en supprimant la divergence de temps qui existe entre les écoles et la ville, l'on supprimerait la désorganisation de la table de famille. La décroissance du jour est déjà assez prononcée au commencement de septembre pour rendre nuls à cette date les prétendus avantages de l'heure avancée. Et ce dernier fait couvre l'objection que pourraient risquer les grands industriels de cette ville, puisque tout le chambardement de l'heure n'a pour but que de plaire aux grandes industries plutôt qu'à l'ouvrier; ce dernier est maintenant obligé de commencer sa journée bien avant le jour.

Nous avons donc vu avec satisfaction la Commission Scolaire faire écho à notre demande. M. le commissaire Gélinas ayant proposé le retour à l'heure solaire dès le premier septembre, toute la Commission fut de cet avis. Et comme la Commission Scolaire est composée des mêmes personnes qui siègeront tantôt comme échevins de la cité, nous présumons que le Conseil de ville sera du même avis que la Commission. La remarque du maire Normand est même très catégorique à ce sujet. A moins que l'an prochain la loi fédérale n'ordonne l'avance de l'heure, nous resterons nous l'heure solaire déclare le maire des Trois-Rivières. Cette attitude de simple bon sens mettra fin à l'imbroglio de l'heure, et nous nous en réjouissons.

Un journal de cette ville, rapportant cette décision de la Commission, laisse entendre que nos industriels s'opposeraient à cette mesure, et que, en conséquence de l'opposition de ces intéressants potentats, toute la ville ne reviendra à l'heure normale que lorsqu'il plaira à ces messieurs, soit à la fin d'octobre. Nous ne goûtons pas le procédé. Nous préférons croire que la population aimera mieux s'en rapporter à la décision du Conseil. Si la municipalité revient à l'heure normale le premier septembre, l'heure légale pour la ville des Trois-Rivières sera l'heure solaire comme avant. Et si les grandes industries regimber, elles se tireront d'affaire comme elles pourront avec leurs ouvriers, et tout sera dit.

Au reste, nous savons aujourd'hui à quoi nous en Tenir sur l'avantage réel de l'heure avancée. Des calculs ont été faits, et d'après une récente compilation d'un expert américain, il résulte que pour les Etats-Unis, si l'avance de l'heure procure aux gens des villes une économie de 20 millions par année, par contre, elle occasionne aux cultivateurs une perte de 200 millions. Ce serait donc bien le cas de dire que pour les flâneurs des villes, le jeu ne vaut pas la chandelle.

D'après l'électricien Preston Millar, l'avance de l'heure aux Etats-Unis n'a produit aucune économie de force motrice, mais une économie de 3 p. c. sur les dépenses d'éclairage. Ceci représente une économie de 442,000 tonnes de charbon, soit, une valeur de 20 millions de dollars. Les seuls avantages, d'après Preston Millar, ont été retirés par les citadins. Ceux-ci ont eu avec l'avance de l'heure des facilités plus grandes pour les plaisirs de plein air; ils ont économisé du combustible et la lumière artificielle; quelques amateurs ont pu faire de la culture potagère.

Par contre, Preston Millar dit qu'au point de vue agricole l'avance de l'heure a été un désastre, et a occasionné aux cultivateurs des Etats-Unis une perte de 200 millions. Les raisons que donne l'expert américain sont les mêmes qui ont été constatées ici chez nos agriculteurs du Canada. Aux Etats-Unis comme au Canada les cultivateurs se sont plaints et ont protesté contre l'heure d'été. Au Canada, la protestation a été si forte, et les raisons ont paru tellement péremptoires que le gouvernement d'Ottawa n'a pas osé passer outre. L'heure légale au Canada est demeurée l'heure solaire selon le désir des cultivateurs. Les chemins de fer canadiens n'ont pas osé non plus décaler l'heure avancée; ils ont préféré avancer ou retarder d'une heure l'arrivée et le départ des trains. Seuls les industriels des villes ont continué le camouflage du temps. Nous estimons, que tous comptes faits, si généralement l'avance de l'heure en été est une perte énorme pour le pays, il n'appartient pas à un groupe restreint de citoyens de ce pays de déclarer que la perte aura lieu quand même, uniquement parce que cela est leur bon plaisir.

Du moment qu'il devient prouvé qu'une mesure a pour seule fin l'amusement des gens des villes, et que par contre, cette même mesure occasionne une perte énorme pour la classe agricole, nous estimons que c'est l'intérêt de la classe agricole, de la classe la plus intéressante et la plus nécessaire au pays, qui doit l'emporter.

La perte agricole est établie par le compilateur américain d'après les mêmes constatations qui ont été faites ici comme aux Etats-Unis, et qui sont les mêmes pour les agriculteurs de tous les pays. Les travaux agricoles se règlent d'après le soleil. En imposant l'heure d'été aux cultivateurs on force ceux-ci à accomplir certains travaux plus tôt qu'ils ne le peuvent normalement. Par exemple, pour approvisionner les trains de lait, le cultivateur doit commencer sa journée une heure plus tôt que de coutume. Comme ensuite il lui faut attendre que la rosée soit évaporée avant de poursuivre ses autres travaux de culture, et que l'évaporation suit l'heure solaire, il se trouve perdre en attente un temps considérable. L'heure perdue le matin est une heure perdue pour toute la journée, car les ouvriers agricoles ne veulent pas travailler une heure plus tard que ceux des autres métiers, et c'est justice. En tout et partout, le déficit occasionné par l'avance de l'heure aux Etats-Unis se solde par une perte de 200 millions. De combien est la perte au Canada? la chose vaudrait la peine d'être connue.

Pour toutes ces raisons nous estimons donc que la cause de l'avance de l'heure en été devrait être considérée comme définitivement réglée, et cette fumisterie déclarée inapplicable pour le bien général du pays.

Notre proposition de revenir à l'heure solaire dès le premier septembre devrait être adoptée. Nous resterons avec l'avantage d'avoir reconnu officiellement deux mois plus tôt qu'ailleurs l'impraticabilité d'une mesure folichonne dont l'essai nous aura à la fin coûté très cher.

Joseph Barnard.

La Semaine Sociale

C'était hier lundi que s'ouvrait avec grand éclat à Québec la Semaine Sociale qui tiendra ses assises du 29 août au 3 septembre. Son Excellence le Délégué Apostolique, dont nous avons salué le bref passage aux Trois-Rivières vendredi soir, doit présider ce congrès de nos sociologues chrétiens.

Nous aurons l'occasion par la suite d'apprécier les importants travaux qui seront présentés durant ces séances. La liste assez longue des conférenciers qui devront porter la parole nous fait voir qu'on a pris pour proposer à l'attention des auditeurs privilégiés de ce congrès les meilleures autorités en la matière. L'idée catholique y sera donc largement exposée, et les diverses questions sociales dont on fera spécialement l'étude ne seront abordées qu'à la pure lumière du dogme de l'Eglise immortelle.

Nous présentons à tous les semainiers l'assurance de nos meilleurs vœux de succès.

Joseph Barnard.

L'EXPOSITION

Pour ne s'être pas assurée contre la pluie, l'Exposition n'a pas eu de pluie, mais au contraire une température idéale toute la semaine. De ce fait l'affluence des visiteurs a été considérable, et le succès financier devrait être en conséquence. Les journées de mercredi et de jeudi ont été comme d'habitude celles où le nombre des entrées a été le plus fort, bien que l'on affirme que l'an dernier, les visiteurs durant les mêmes jours aient été plus nombreux encore.

De l'Exposition même nous n'avons guère que des éloges à faire,

VISITE DE SON EXCELLENCE

LE DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE

Son Excellence Monseigneur Pietro Di Maria, Délégué Apostolique pour le Canada et Terre-Neuve, a été reçu à l'évêché vendredi dernier. Son Excellence, accompagnée de son secrétaire Monseigneur Grivetti, de Mgr Le-pailleur aumônier-général des Artistes Canadiens Français et des officiers de cette société avait fait le voyage de Montréal aux Trois-Rivières en automobile.

Monseigneur Di Maria est descendu à l'évêché vers six heures et demie. Sa Grandeur Monseigneur Cloutier entouré de son chapitre reçut le Délégué sur le portique de l'évêché. Monsieur le pro-maire G.-H. Robichon et les officiers locaux des Artistes Canadiens Français saluèrent aussi son Excellence à son arrivée.

Après une réception au salon de l'évêché, Monseigneur Di Maria, Monseigneur Cloutier et le chapitre diocésain se rendirent à la cathédrale. Son Excellence pria quelques instants, examina le magnifique temple et se dirigea vers le portail en bénissant les fidèles venus pour le saluer. Son Excellence remonta en voiture et fit la visite de la ville. Au retour Elle prit le souper à l'évêché.

A huit heures p. m., il y eut réception au séminaire. Son Excellence rencontra le clergé du diocèse réuni pour la retraite pastorale. Monseigneur Cloutier lui présenta les hommages du clergé et dit l'attachement, la vénération, le dévouement de celui-ci pour le Saint-Siège. "Oh! le Saint-Siège, dit-il, comme nous l'aimons, comme nous le vénérons! Autrement nous zouaves l'entourerions de leurs poitrines pour le défendre contre ses enne-

mis, nous, nous l'entourons de notre affection."

Son Excellence répondit en latin. "Fatigué par le voyage, dit-elle, je ne vous dirai que trois mots. Je vous remercie de la réception que vous me faites et je remercie votre distingué évêque des bonnes paroles qu'il a prononcées à l'adresse du Très Saint-Père et à mon adresse. Je vous félicite du beau travail que vous faites en union avec votre évêque et de votre attachement au Saint-Siège. Je fais des vœux pour que vous continuiez à travailler ainsi pour Dieu et que vous restiez toujours unis au Saint-Siège, car, vous savez, "où est Pierre là est l'Eglise et où est l'Eglise là est le salut tandis que là où n'est pas Pierre, là n'est pas l'Eglise et là où n'est pas l'Eglise est l'erreur et le danger." Son Excellence a ensuite béni le clergé.

Après la réception Mgr Di Maria a chanté le salut à l'heure d'adoration qui clôturait la retraite du clergé.

Monseigneur Di Maria a couché à l'évêché vendredi soir et samedi matin il est parti pour le Cap de la Madeleine.

Au Cap il a dit la messe dans le sanctuaire de Notre-Dame du Cap. Après la messe il y eut réception et déjeuner au couvent des RR. PP. Oblats. Après le déjeuner Son Excellence est partie pour Champlain. Plusieurs citoyens du Cap l'ont accompagnée en automobile.

Dans notre diocèse Son Excellence est arrêtée dans les paroisses suivantes: Louiseville, Yamachiche, Champlain, Ste-Anne de la Pérade. Dans chacune de ses paroisses on lui a fait une réception digne d'elle.

Cérémonie à l'Evêché

A neuf heures ce matin Nos Seigneurs Marchands et Chartier ont prêté le serment d'office comme protonotaires apostoliques. La cérémonie eu lieu dans l'oratoire. Monseigneur Cloutier a reçu les serments.

Les exhibits étaient des plus intéressants à voir et étaient tous disposés d'une manière très attrayante. Le bétail, la volaille, les chevaux de race ont attiré tous les amateurs; les produits de la ferme, les travaux délicats et multiples de nos cercles de fermières, l'industrie plus largement représentée que durant les années précédentes, tout cela offrait sans conteste le spectacle instructif que doit présenter une véritable Exposition.

Notons, à la louange des organisateurs, qu'au programme des amusements rien de déplacé ni surtout d'immoral n'avait été toléré sur le terrain. On nous l'avait assuré avant l'ouverture de l'Exposition, et nous sommes heureux d'enregistrer aujourd'hui que cette promesse a été tenue. Il est juste de signaler aussi l'absence de désordre comme la bonne tenue générale de la foule des visiteurs durant toute cette semaine qui vient de finir.

Le fameux Midway y contenait les attractions ordinaires de ce lieu très fréquenté, mais sur les grosses vulgarités des années passées. Ceci n'a pas empêché le ministre Caron de mettre carrément en jeu l'existence du Midway sur les terrains d'Expositions. Le ministre d'agriculture répète ici la guerre commencée par lui l'an dernier contre la tendance malheureuse de faire dans les Expositions la part plus grande au cirque qu'à l'exposition agricole et industrielle même. L'hon. M. Caron se plaint avec raison que l'on offre à la foule une distraction trop copieusement encouragée au détriment de la partie hautement instructive qui est le but réel de ces foires populaires. Il déclare que le gouvernement serait disposé à augmenter les subsides aux Expositions qui auraient le courage de supprimer le Midway.

A tout le moins, le ministre de l'agriculture propose un moyen terme à ceux qui ne croient pas une Exposition possible sans Midway. Que l'on relègue toutes ces tentes de cirque à l'arrière plan au lieu de leur donner la meilleure place, dit le ministre. Si le Midway était suté à l'extrémité du terrain et en arrière des étables, le résultat serait que le visiteur avant d'y atteindre passerait forcément devant les exhibits de la ferme. Placé comme de force devant les choses qu'on veut lui faire voir, il s'y intéresserait nécessairement, et le but que se propose le gouvernement en encourageant les expositions agricoles serait atteint.

Ce but de faire de nos expositions une démonstrative leçon de choses agricoles et industrielles ne doit jamais être perdu de vue, et tous les efforts doivent être faits pour en arriver là. Le cirque a pris trop de place; chassons le cirque de l'Exposition où relèguons-le dans un endroit où il pourra faire le moins de mal possible. L'hon. Caron suggère de plus que l'entrée de l'Exposition même soit gratuite pour tous les cultivateurs et visiteurs durant l'avant-midi; l'après-midi et le soir devront seuls être payants. Nous comprenons que dans ce cas l'accès au Midway serait interdit l'avant-midi.

Nous supposons qu'il sera tenu compte des vœux exprimés par le ministre de l'agriculture dès l'an prochain. Signalons en terminant que le gouvernement a augmenté l'octroi de deux mille piastres cette année en faveur de notre Exposition régionale. Ceci nous laisse croire que l'encouragement que sollicitait du ministre le Maire Normand finira par être obtenu en entier, et que le subside du gouvernement de Québec en faveur de l'Exposition des Trois-Rivières atteindra le même montant que celui que l'on accorde déjà depuis quelque temps à l'Exposition de Sherbrooke.

M. le Dr Normand signalait aussi, au lunch officiel offert aux ministres et maires présents, que l'organisation de l'Exposition des Trois-Rivières célébrera dans deux ans le vingt-cinquième anniversaire de son existence. Ceci devra faire époque dans nos annales trifluviennes, et nous comptons bien que cette date sera fêtée avec tout l'éclat possible. En attendant ce remarquable événement il importe que la prochaine exposition tenue ici soit en tous points semblable à celle qui vient de finir samedi dernier, et mieux encore si la chose est possible avec les moyens dont on dispose actuellement. C'est la manière la plus pratique et la plus éloquente de démontrer à tous le rôle nécessaire que joue notre Exposition agricole dans la région si riche des Trois-Rivières.

Joseph Barnard.

Le Snobisme

n'est pas le goût

La musique comme la littérature est une question fort délicate et d'appréciation fort difficile. Depuis nombre de siècles, les critiques musicaux et théâtraux sont en guerre continuelle sur la question de savoir si tel ou tel auteur est mélodique ou cacophonique et faute de s'entendre finissent généralement par se traiter d'ignorants et d'imbéciles.

Pour être juste il faut reconnaître que la question est assez embarrassante, car le sublime est aussi approché du ridicule que les ut de poitrine les plus applaudis de nos témoins le sont des hurlements. Aussi, s'explique-t-on parfaitement que nos critiques des journaux s'évertuent à prouver que, défunts, les Iroquois chantaient en somme aussi bien que telle de nos artistes tandis que, par ailleurs, on compare sans vergogne la ripart de nos turluteurs à des rossignols, sans songer qu'ils donneraient frayeur à des loups.

Il est un fait certain. La plupart de nos gloires nationales chantent et écrivent assez mal et en cela elles ne sont pas plus mal partagées que les artistes ou écrivains des autres pays.

Mais la grande calamité, le mal sur lequel nos critiques devraient verser des pleurs brûlants, et crier miséricorde, c'est le snobisme du goût, ou pour parler plus exactement, l'absence totale du goût qui se répand comme une contagion. Avoir le goût quelconque, mais en manquer ou en prendre un tout fabriqué c'est faire preuve d'une déchéance alarmante. Car, c'est n'être plus capable de sentir c'est de vibrer par soi-même. Cette maladie est devenue chronique et affecte principalement les classes intellectuelles et bourgeoises. La classe ouvrière a des goûts prononcés pour les fox-trots et les valses américaines dont le style plutôt simpliste s'accorde mieux à son mode de compréhension. Car la haute musique demande une âme plus cultivée qui sache vibrer à toutes les évocations des hautes pensées. Mais tout de même, pour rudimentaire que soit encore le goût, il y a une intuition quelconque de sa beauté. Hélas! pour beaucoup la musique ou la littérature n'est devenue qu'un thème à impressions tout à fait étrangères au sens musical ou littéraire. La musique est le thème pour exposition de toilette, pour une soirée ultra chic, c'est encore l'occasion aux voluptés de la danse, ou d'ornement à une fête plus ou moins patriotique. Nos littérateurs décrivent des champs de navets et de moutarde comme s'ils étaient émaillés de coquelicots et corsent le tout d'une thèse sur les maux de la société. Le tout parce que c'est la mode. Les jeunes filles se perdent dans les longues tirades de Bourget tout simplement pour prétendre à la psychologie.

Le snobisme est un mal civilisé. L'homme qui manque de goût, c'est ce beau gentleman savamment cravaté que vous voyez dans une loge de théâtre, à côté d'une dame pour qui toute une volière d'oiseaux rares ou affirmés tels ont été immolés. Tous deux écoutent, l'air très digne, droit alignés sur les chaises. De temps à autre, leurs mains tapotent la rampe en signe d'approbation pour un passage reconnu fameux, tandis que dans leurs yeux luit un ennui incommensurable. Le pli des lèvres s'allonge dans une sorte d'envie de bâiller, de dormir irrésistible, presque dans une sorte d'hébété. De temps à autre Madame sursaut à l'oreille de Monsieur: "Quel moelleux, mon ami. Monsieur rajuste son lorgnon, se retourne lentement pour ne pas défaire le pli du collet de sa redingotte: "Et ce doigté ma chère, quelle emphase," prononce-t-il, d'un ton glacé. Ils approuvent de la tête pas trop, pour le faux chignon ou le collet trop serré. Puis ils s'en vont pareils à des automates. Qu'ont-ils ressenti? Leur âme a-t-elle été empoignée par la détresse que pleurait le violon? Ou au moins, ont-ils eu l'intuition que c'était ennuyeux!

Le lendemain Monsieur s'empresse de lire les comptes-rendus. Madame feuillette quelques revues musicales où l'on y fait l'éloge des artistes en vogue. Alors Monsieur et Madame vont en visite chez des amis. La conversation est mise sur le récent concert. Monsieur, tout de suite expose une théorie sur la technique déployée par le talentueux artiste. Il s'échauffe, il cite, il pontifie. Madame frissonne encore de la mélodie empoignante qui vi-

A suivre sur la 2ième page

LA PAROISSE DE SAINTE-CECILE

ET LA BONNE PRESSE

Nous devons remercier aujourd'hui les généreux paroissiens de Sainte-Cécile. Leurs souscriptions ont fait grandir le succès de notre campagne et aideront beaucoup la cause de la Bonne Presse.

La générosité des paroissiens de Sainte-Cécile est d'autant plus louable qu'elle a été mise à l'épreuve. Précisément au temps où nous nous adressions à elle, une œuvre paroissiale réclamait son action favorable.

Nous remercions donc nos amis de Sainte-Cécile tout autant, au moins que nous avons remercié nos amis des autres paroisses.

Dans Sainte-Cécile comme ailleurs la récompense suivra immédiatement la bonne action parce que l'influence du bon journal pourra s'y exercer mieux.

Avec les paroissiens de Sainte-Cécile nous devons remercier ici un groupe de jeunes apôtres. Ces jeunes apôtres, qui ont accompli le travail fatigant de solliciter les souscriptions de maison en maison, nous les avons trouvés chez nos camarades du Cercle De La Salle. Depuis longtemps nous connaissons le dévouement et l'ardeur généreuse de ces camarades, nous les avons appréciés de nouveau lors de notre campagne. Les membres du Cercle De La Salle voudront bien recevoir les remerciements du Comité de Propagande et croire en leur entière admiration.

Le Comité remercie aussi les autorités de l'Académie De La Salle qui ont permis aux membres du cercle de faire ce magnifique travail.

Le Comité de Propagande de la Presse Catholique du C. R. T. de l'A. C. J. C.

ABONNEMENTS RECUEILLIS DANS LA PAROISSE SAINTE-CECILE DES TROIS-RIVIERES

Le Bien Public.....	115
La Revue Nationale.....	18
Le Devoir.....	5
L'Action Catholique.....	1

Total..... 140

Le Comité de propagande de la Presse Catholique du C. R. T. de l'A. C. J. C.

L'Hebdo-Information

PAR L'INFORMÉ

REVUE DE LA SEMAINE

La mort de sir Sam Hughes, ancien ministre de la Milice dans le cabinet Borden a été l'un des principaux événements de la semaine, et les journaux de langue anglaise lui ont consacré de longues notes biographiques. Député orangiste et impérialiste, Sam Hughes a toujours incarné aux yeux de la province de Québec l'élément hostile qui nous combat un peu partout les moyens, et par conséquent, il a toujours été impopulaire parmi nous. Par contre, on peut dire qu'il jouissait d'une notable popularité parmi nos députés à Ottawa, ce qui revient à dire qu'il gagnait à être connu de près. Cela surprendra peut-être ceux qui ne sont pas beaucoup au courant de la vie et des usages parlementaires, mais il n'en est pas moins vrai que les députés n'ont pas toujours les mêmes opinions que leurs électeurs sur la personnalité des adversaires qu'ils rencontrent journellement et annuellement dans la capitale.

Ministre ou simple député, Sam Hughes avait une personnalité débordante, brusque mais non sans franchise, et on s'en faisait respecter rien qu'en lui tenant tête. Du reste, le plupart des Anglais sont ainsi faits, qu'ils n'ont de respect que pour ceux qui ont le courage de se faire respecter. Sam Hughes était orangiste et tory, mais ce n'était pas ce que nous appelons ordinairement un "mange-Canayen", il n'avait pas de préjugé contre nous comme race, ayant lui-même du sang français dans les veines du côté de son grand-père maternel, nommé Saint-Pierre et qui fut soldat de Napoléon Ier jusqu'à Waterloo, où il mourut. Mais là où Sam Hughes avait tous les préjugés de ses électeurs, c'était à propos de l'Eglise catholique, à laquelle il ne comprenait rien et qu'il prenait toujours pour un organisme mystérieuse poursuivant une politique matérielle se manifestant par les complots les plus imaginaires. Par exemple, beaucoup d'Orangistes ont ajouté foi à la légende que dans la province de Québec, les prêtres cachent des fusils dans les sacristies et rassemblent les jeunes gens dans le soubassement de l'église pour leur apprendre le maniement des armes afin d'envahir la province d'Ontario et en chasser tous les Anglais et les protestants. Peut-être sir Sam Hughes n'allait-il pas aussi loin que cela dans la crédulité, mais il n'a rien fait que l'on sache pour combattre ces sottises autour de lui.

A part cette lubie, c'était un travailleur et un original que l'on rencontrait toujours avec plaisir. Il parlait très vite et avec une brusquerie souvent extrême, affirmant souvent des non-sens évidents sans s'en douter le moins du monde, de sorte que l'on ne prêtait pas

beaucoup d'attention à ses paroles ou à ses opinions, pour se contenter d'admettre avec indulgence ses bonnes intentions, et la somme de travail considérable qu'il accomplissait, surtout lorsqu'il devint ministre à l'invitation de M. Borden, en 1911. Il était encore là au moment de la guerre, et il déploya une grande activité dans l'enrôlement et l'organisation du premier contingent de 33,000 hommes qui fut envoyé en Angleterre. C'est son principal titre de gloire aux yeux de ses compatriotes et il le fait est qu'il se révéla dans cette occasion un organisateur de première force. C'est à lui, de plus, que l'on doit en grande partie la prospérité industrielle qu'amena pendant deux ou trois ans la fabrication des munitions de guerre dans les usines canadiennes. Les autorités de Londres lui avaient demandé par câblogramme d'aller à New-York pour négocier la fabrication d'une grande quantité d'obus. Au lieu de cela, il réunit les manufacturiers canadiens et les persuada d'entreprendre l'exécution de cette commande, ce qu'ils hésitaient beaucoup à faire. Mais Sam Hughes était convaincu et convaincant, et la tentative fut faite, avec des résultats tellement satisfaisants que l'Angleterre nous donna des commandes de plus en plus fortes au point que la presque totalité de nos industries y fut consacrée pendant les dernières années de la guerre. Peu de temps avant l'armistice — et nous donnons là un renseignement qui n'a encore jamais été rendu public — nos manufactures étaient rendues à un tel point d'efficacité dans ce genre de production que les Etats-Unis étaient sur le point de nous donner des commandes pour leur armée au montant total de 500 millions de dollars. Nous tenons le fait et le chiffre de la bouche même de l'une des plus hautes personnalités publiques du Canada de langue anglaise. Dans le temps, on croyait que la guerre durerait encore au moins un an, et ceux comme l'auteur de ces lignes, qui osent écrire qu'elle tirait visiblement à sa fin se firent reprendre par la censure de Washington. On admettra que cette fois-là, l'Hebdo-Information avait prévu juste.

Pour résumer, sir Sam Hughes avait sans doute plus de talent et d'activité, y compris un courage admis de tout le monde, que de jugement et d'instruction proprement dite, mais il laisse tout de même le souvenir d'une forte personnalité. Très attaqué pendant la guerre, il est sorti indemne de l'enquête instituée par sir Robert Borden mais sa réputation de ministre avait quelque peu souffert, et plusieurs de ses collègues poussèrent M. Borden à le renvoyer, ce que celui-ci fit à la première occasion.

A suivre sur la 2ième page

L'HEBDO - INFORMATION

(Suite de la 1ère page.)

sion. Et les occasions n'étaient pas rares avec un feu-follet comme Sam Hughes. M. Borden lui demanda sa démission et sir Sam répondit par une longue lettre de protestation, suivie de plusieurs autres auxquelles M. Borden répondit à mesure, n'ayant pas de misère à garder le dessus. A ce propos, il a circulé dans les cercles politiques intimes d'Ottawa une anecdote qui, elle non plus, n'a encore jamais été publiée et que nous donnons pour ce qu'elle vaut. Un politicien dont nous aurions le nom causait avec M. Arthur Sifton, ancien premier-ministre libéral de l'Alberta et devenu ministre des Douanes à Ottawa dans le cabinet unioniste; on parlait de la démission de Sam Hughes l'année précédente et de l'échange de lettres qui s'était produit.

—Moi, dit M. Sifton, si jamais je donne ma démission à Borden, ce ne sera pas par écrit; j'irai le voir et je lui ferai mes adieux en deux mots.

—Pourquoi cela? —Parce qu'avec un avocat constitutionnel de la force de Borden on ne peut jamais avoir le dernier mot; voyez Sam Hughes: il a fait l'imprudence d'écrire une lettre, et deux jours après il recevait une réponse irrefutable, le tournant en ridicule sans en avoir l'air, et faisant ressortir devant tout le public la faiblesse de ses arguments. Un Borden a toujours le dessus dans une polémique écrite; il vaut mieux ne lui donner aucune explication et se contenter d'un adieu poli et bref.

Ce qui, après tout, n'était pas si mal pensé. Malheureusement M. Sifton devait prendre congé du premier-ministre de la seule façon à laquelle il ne s'attendait pas: on sait en effet qu'il est mort l'année

dernière d'artério-sclérose. Sir Sam Hughes a fini son tour l'un des carrières mortelles les plus agitées, les plus discutées aussi, de la vie publique canadienne. Il ne fut pas sans défauts, mais on lui accorde que le cœur était bon et bien placé; que ses erreurs lui soient légères, puisque nul de nous n'en est exempt.

Le problème des élections générales reste aussi vague qu'il était lors de notre dernier entretien et l'on n'est pas plus avancé qu'alors sur les intentions du premier-ministre Meighen, si toutefois il en a. Il semble toutefois que les partisans d'une courte session aient fini par prendre le dessus. Celle-ci aurait lieu à peu près de janvier à mars prochain, après quoi les chambres seraient dissoutes et l'on irait au peuple en vertu de la nouvelle distribution des sièges électoraux. M. Meighen n'a pas déserté les dents sur tout cela, mais il a accepté de prendre la parole dans l'Ontario prochainement, et c'est là sans doute qu'il laissera entendre, sans peut-être le proclamer clairement, à quelle décision il en est arrivé. Voilà ce que le public voit et entend, mais ce n'est évidemment pas tout ce qui se passe. Des entrevues ont lieu dans la coulisse, des rapprochements se tentent, des alliances esquissées, en un mot, les cartes sont mêlées et il n'est pas possible de prédire ce qui en sortira. Entre temps, on s'organise de part et d'autre, et la lutte sera chaude, quoiqu'il adienne du résultat général.

L'Informé.

Le Snobisme n'es pas le goût

Suite de la 1ère page

braie dans le jeu. Tous deux sortent de grandes phrases, sonorité impeccable, chromatiques, accentuées, etc. Puis, ils reviennent satisfaits sans même s'avouer qu'ils ont pris leur enthousiasme l'un dans les journaux, l'autre dans les revues.

Mais les sujets les plus déplorables de cette maladie civilisée ce sont les jeunes gens et surtout les jeunes filles. Si les jeunes gens sont parfois des girouettes, les jeunes filles possèdent, en revanche, à un très haut degré, le sens de l'imitation sous toutes ses formes. Elles singent en tout, et toute révérence gardée, sont des gramophones vivants. Elles clament des sentiments qu'elles n'ont jamais eus, sanglotent des peines qui ne les ont jamais affectées, se retranchent derrière des principes en lesquels elles ne croient plus et pleurent sur des maux qui leur paraissent assombrants. Le goût ambiant les fait au gré sentimentales ou brutales.

Avec une désinvolture inexplicable, la candeur de leur âme se transforme en cynisme. Le goût, la passion de la mode, la seule vraie qu'elles aient, a fatalement passé dans la nature elle-même. Elles fardent et masquent leur âme comme elles le font pour leur figure. Aussi, le garçon sérieux, qui en ces temps, rencontre une jeune fille vraie, sans fard, et même imbécile éprouve-t-il l'impression d'un voyage à la rencontre d'une oasis dans le désert après avoir été trompé par d'incessants mirages. Et lorsque cette jeune fille est douée d'esprit et de beauté morale, la joie se change en allégresse et en béatitude.

Les causes de cette oblitération de l'âme contemporaine sont multiples et s'enchaînent les unes aux autres. La plus grande réside probablement dans l'éducation. Les mères en ont perdu le sens chrétien. Leur idéal n'est plus de former de belles et fortes âmes pour la société, la patrie et l'Eglise, mais de posséder des élégants, style filles de plage, capables d'éblouir la société dans laquelle elles entreront par leur bêtise, ou leur effronterie, selon le cas. On ne leur a rien dit de la grande beauté morale, la religion leur a été représentée comme une chose qui doit se faire comme l'on doit s'arranger les cheveux. Sans grandeur d'âme, sans idéal, sans noblesse, elles grandissent comme certaines plantes de serre que le manque d'air et de lumière étouffe. On les a éloignées de la source de toute beauté. Elles se sont ruées avec frénésie vers la richesse, vers le luxe, vers tout ce qui leur paraît le bonheur. Elles vont au mal parce qu'on les a éloignées du bien. Et le mal s'en va grandissant comme les cercles qui rient à la surface de l'eau. Et l'on ne sait où il s'arrêterait, si Dieu dans sa bonté, n'envoyait le malheur pour

briser les colifichets qui lient les âmes, si par cela même il ne les mettait nues devant elles-mêmes, dans toute leur hideur, s'il ne les forçait à regarder plus haut, vers la seule et unique beauté. Le monde ne sait plus voir le grand, et la noblesse du beau. Le paganisme littéraire a de nouveau déifié la chair et les passions, et rabaisse les vertus de pudeur et de charité chrétiennes. Et la société s'enlise dans le scepticisme qui est la mort. Car le scepticisme est essentiellement stérile dans sa négation de la beauté et de la vérité.

Il faut le reconnaître, le sens véritable du beau disparaît graduellement avec le christianisme. Au culte de l'âme vers l'être de beauté, succède le culte de la matière. Faut-il s'étonner que les conceptions se rétrécissent, que l'esprit appelé à planer, s'atrophie et étouffe dans la fange de la matière.

Dieu, par une ironie terrible des choses, a laissé la science orgueilleuse édifier sa tour de Babel.

Jacques Lorian. (Le Nationaliste)

Fête au Lac à la Tortue

Lundi, le 5 septembre, jour de la Fête du travail, aura lieu au Lac à la Tortue une grande démonstration religieuse et civique.

Les organisateurs préparent depuis longtemps le programme. Nous pourrions assurer que leurs efforts obtiendront un magnifique succès.

Le programme comprend une grand-messe solennelle avec sermon de circonstance, et des réjouissances publiques.

La Garde d'honneur, la fanfare des cadets et les Zouaves prendront part à la fête.

Les citoyens de Grand'Mère, de Shawinigan et des paroisses environnantes ne manqueraient certainement pas de se rendre au Lac ce jour-là. Le programme de la fête les invite.

Voici le programme: A 10 heures a. m. (heure solaire) Messe solennelle, sermon de circonstance donné par un prédicateur distingué, Gard d'Honneur, Fanfare des Cadets, Zouaves Pontificaux.

A 1 heure p. m. (heure solaire) — Dîner Champêtre. Service parfait et rapide pour le public; dîner complet, fruits, rafraîchissements, cigares, cigarettes, crème à la glace.

Récréations.—Un programme parfait de récréations des plus variées sera exécuté pour le plaisir des visiteurs.

Envoies: d'Hydroïona:—M. le Capitaine Maxwell a eu l'amabilité d'assurer les organisateurs des fêtes qu'il fera plusieurs envoies vers le Lac à la Tortue, en présence des spectateurs, au cours de l'après-midi.

Courses de chevaux. Concert.—Dans la soirée, grand concert donné par des amateurs. Venez en foule au air des artistes et chez-nous. Le concert sera donné dans une bâtisse d'aviation.

N.B.—Le convoi régulier du C. P. R., embranchement des Piles, laissant les Trois-Rivières à 9 heures a. m. (heure solaire) aura le nombre de wagons voulus pour accommoder les excursionnistes.

Mariage à l'Evêché

Ce matin à huit heures et demie a été célébré dans l'Oratoire de l'évêché le mariage de Monsieur Ludovic Blodreau et Mademoiselle Gabrielle Lajoie. La bénédiction nuptiale fut donnée par Monsieur l'Evêché de Trois-Rivières, Monsieur W. Billet servait de témoin à son fils et

Trifluvia

ACCIDENT A LA POINTE DU LAC

Un accident qui aurait pu avoir de suites fatales est arrivé hier après-midi vers 4 heures sur la route nationale à la Pointe-du-Lac. Un homme du nom de Donat Berthiaume rentrait d'aller voir des parents dans les environs et s'en venait en bicyclette quand il vit venir une auto. M. Berthiaume prit aussitôt le bord du chemin mais une autre auto vint arriver juste au moment où la première voiture allait rencontrer le bicyclette. Le bicyclette essaya de se mettre de côté mais la roue d'en avant roula vers la fosse et M. Berthiaume tomba de son bicyclette et se fit une blessure à l'œil gauche et s'écorcha également le bras gauche. Il demeura à peu près dix minutes inconscient sur la route et enfin put se relever et reprendre la route pour continuer chez lui. Les blessures dont M. Berthiaume souffre ne sont pas graves et nous espérons qu'il se remettra bientôt des suites de ce malencontreux accident.

FUNERAILLES DE M. JOSEPH BEAULIEU

Les funérailles de M. Joseph Beaulieu décédé vendredi dernier à l'âge de 66 ans ont eu lieu samedi à 7 heures à l'église Notre-Dame des Sept Allègres au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis.

DECES DE MDE BEAULAC

Nous avons la douleur d'apprendre la mort de Mde Beaulac, domiciliée chez son fils, M. Jos. Beaulac de la rue Ste-Cécile. Mde Beaulac est décédée dans la nuit de dimanche et le service funèbre sera chanté demain matin en l'église paroissiale Ste-Cécile.

RETOURNES

M. et Mde J. V. Lemire de la Baie du Febvre sont retournés d'un séjour d'une semaine en notre ville.

M. Arthur Boznet, employé civil de Montréal, est venu passer quelques temps chez M. Charles Lafond de la rue Alexandre.

M. Jos. Poyer de Montréal ainsi que ses deux fils Georges et Lucien et sa fille Alice et Mlle Amanda Desaulniers sont venus visiter leurs parents M. Edmond Lafontaine et Grèce Veillet. Ils sont partis samedi et sont allés rendre visite à leurs autres parents à St-Paulin à St-Barnabé et à Charette Mill.

MARIAGE

Hier, en la chapelle privée de Monseigneur, à l'évêché, fut célébré le mariage de M. Philippe Deschênes et Dame Veuve Edouard Deschênes (née Fréchette) de St-Léon.

M. l'abbé Donat Fréchette, frère de la mariée, présida la cérémonie.

On annonce pour le 6 septembre le mariage de Mlle Ailette Genest, fille de Mde J. E. Genest, 248 rue Ste Geneviève à M. Louis Davignon comptable à la Banque d'Hochelaga.

Pas de faire-part.

Mlle Crescence et Georgette Gauthier sont en promenade aux Trois-Rivières chez leur oncle Alfred Bédard de la rue Niverville.

M. et Mde Désiré Gélinas aux Trois-Rivières chez M. Napoléon Gélinas de la rue St-Charles.

M. et Mde Donat Dionne de Louisville sont venus passer quelques jours chez M. Joseph Leclerc de la rue St-Roch.

Mde Louis Blodreau de Montréal est en promenade pour une huitaine chez M. Roch, concierge du bureau de poste.

Mde Nestor Lachapelle de Montréal était en notre ville la semaine dernière chez M. Victor Lachapelle de la rue St-Antoine.

Mlles Marguerite Luire et Alice Caron de Danielson, Connecticut sont actuellement en notre ville, les invités de M. Alphonse Caron de la rue St-Pierre.

EN VISITE

M. et Mde Donat Dionne de Louisville sont venus passer quelques jours chez M. Joseph Leclerc de la rue St-Roch.

Mde Louis Blodreau de Montréal est en promenade pour une huitaine chez M. Roch, concierge du bureau de poste.

Mde Nestor Lachapelle de Montréal était en notre ville la semaine dernière chez M. Victor Lachapelle de la rue St-Antoine.

Mlles Marguerite Luire et Alice Caron de Danielson, Connecticut sont actuellement en notre ville, les invités de M. Alphonse Caron de la rue St-Pierre.

EN VILLEGIATURE

L'honorable Juge Desv et le Dr. Buisson et leurs familles sont partis pour passer quelques jours à St-François du Lac.

IL NOUS REVIENT

M. Eddy Descôteaux qui avait quitté la ville des Trois-Rivières pour aller demeurer à Montréal est venu reprendre son travail en notre ville. Nous sommes heureux d'apprendre son retour.

DE PASSAGE EN NOTRE VILLE

M. Zoticque Gélinas de Shawinigan est venu passer la journée de jeudi chez sa sœur, Mde J. P. Laverne de la rue Ste-Cécile.

Mlle Jeannette Adam de Shawinigan était en notre ville la semaine dernière.

M. et Mde A. Defaite de Shawinigan et Mde Gaené sont passés en notre ville la semaine dernière.

M. Omer Gravel de Montréal était de passage en notre ville jeudi.

M. François Ledoux de St-Hyacinthe était en notre ville vendredi.

Mde Antoinette Vanasse de Shawinigan était en ville aujourd'hui chez M. Alexandre Marneau de la rue Bonaventure.

DE RETOUR

Mde Frédéric Langlois est revenue enchantée d'une promenade de quelques mois à Ottawa.

INCENDIE AU SANCTUAIRE DU CAP

Le feu a causé des dommages sérieux dans la grotte sous le calvaire dans les jardins du sanctuaire.

UN CIERGE CAUSE L'INCENDIE

Vendredi avant-midi un incendie s'est déclaré dans la grotte située sous le calvaire dans les jardins du sanctuaire au Cap de la Madeleine.

L'incendie a probablement été allumé par un cierge tombé des supports placés dans cette grotte.

Le feu s'est communiqué aux caisses de cierges gardées là en réserve. Toute cette matière inflammable a fourni un large foyer d'où les flammes s'élançèrent. La grotte a été sérieusement endommagée. Ces dommages s'élevaient à environ \$1000.00.

DECEDEZ A L'HOPITAL

Mde Joseph Leblanc de St-Guillaume est décédé samedi à l'âge avancé de 78 ans. Ses funérailles ont eu lieu ce matin au Cap de la Madeleine. Mde Leblanc a toujours demandé d'être inhumée au Cap de la Madeleine parce qu'elle conservait une dévotion toute spéciale à la Vierge du Cap.

Cap-de-la-Madeleine

A M. le Maire et à MM. les échevins. Les membres de la Garde d'Honneur du Cap de la Madeleine, se joignent aujourd'hui à leur président pour louer la générosité de Monsieur le Maire et MM. les échevins et les remercient de grand cœur, pour la libéralité qui vient de leur être faite; cette libéralité, après beaucoup d'autres, consiste en ce qu'il leur a été accordé, par la libéralité qui vient de leur être faite, de se rendre à la messe de la fête de la Madeleine, à la salle de l'ancien Hôtel de ville, rue du Sanctuaire, comme lieu de réunion de la dite Garde.

Comme témoignage de gratitude, les membres, partiront mercredi soir, de l'Église Ste-Madeleine, en parade et s'en iront jusqu'à leur nouvelle salle. Ils s'arrêteront devant la demeure de Monsieur le Maire Roché et lui présenteront les armes, afin de le remercier de la faveur libérale qui lui vient d'accorder. Daignez Monsieur le Maire et MM. les échevins, accepter au nom de tous les membres de la Garde d'Honneur du Cap de la Madeleine, l'expression de notre vive reconnaissance.

Le Secrétaire.

N.B.—Nous invitons cordialement tous les membres du Cap et des Trois-Rivières à se joindre à nous mercredi soir à 7 heures à l'Église Ste-Madeleine.

VIE PAROISSIALE

STE-FAMILLE

DECES

26 août, décédé et inhumé au cimetière du Cap: Joseph-Jules-Jean-Marie Veilleville, fils de Edouard Veilleville et de Emerilda Brisson.

NAISSANCES

23 août, Marie-Jeanne d'Arcville de Hector Desilets et de Rosa Brûlé, Parrain et marraine: Ernest Desilets et Marie-Anne Clément.

23 août, Marie-Luce-Marguerite, fille de Frs-Xavier Paré et de Orlinda Laurent; Parrain et marraine: J.-B. Therrien et Florida Paré.

23 août, Joseph-Jules-Jean-Marie, fils de Edouard Veilleville et de Emerilda Brisson; Parrain et marraine: Joseph Poulin et Délia Bélanger.

DECES

29 août, décédé et inhumé au cimetière du Cap: Mariage-Jeanne Labelle, fille de Désiré Labelle et de Mary Nouras de Montréal. A l'âge de deux ans.

NAISSANCES

23 août, Marie-Thérèse-Pauline, fille de Bruno Mongrain et de Albina Gervais; Parrain et marraine: Philippe Millet et Médora Gervais.

28 août, Marie-Eugénie, fille de Alexan-

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

École Vétérinaire de Montréal. L'examen pour l'admission à l'étude de la médecine-vétérinaire aura lieu le 7 septembre 1921, à neuf heures du matin précises, dans une des salles de l'École, 381E, rue Demontigny, Montréal.

L'ouverture des cours se fera le mercredi matin, 14 septembre 1921 à 10 heures.

On peut obtenir tous les renseignements nécessaires en s'adressant au sousigné ou au Dr Albert Dauth, M. V. Secrétaire.

Dr F.-T. Daubigny, M. V. Directeur.

IN MEMORIAM

Le 14 mars dernier est décédée à Montréal une ancienne trifluviaienne Madame H.-E. Desrosiers, épouse de feu le docteur H.-E. Desrosiers de son vivant professeur à l'Université Laval de Montréal et fille unique de Monsieur Godefroy Lalloue ancien Perceuteur du Revenu Provincial à Trois-Rivières. M. et Mme Desrosiers laissent trois enfants: un fils, Hughes Desrosiers, dessinateur en architecture à Montréal, 407 rue Guy, et deux filles: Mademoiselle Claire Desrosiers demeurant à Saint-Camut, Comté des Deux-Montagnes et la révérende Sœur Sainte-Madeleine-des-Anges (née Marguerite Desrosiers) de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal.

(Communiqué)

FEU MME NOËL MICHELIN

Madame Noël Michelin, née Atala Picard, est décédée dimanche soir à l'hôpital Saint-Joseph à l'âge de quarante-cinq ans. Ses funérailles auront lieu demain à neuf heures à la cathédrale.

Le "Bien Public" offre ses sympathies à la famille.

FEU MME ENOCH LORANGER

Vendredi dernier est décédée à l'hôpital Saint-Joseph Madame Veuve Enoch Loranger à l'âge de soixante-six ans. Ses funérailles ont eu lieu à Sainte-Anne de la Perade samedi matin.

Madame Loranger était la mère de l'abbé Sébastien Loranger du séminaire auquel le "Bien Public" offre ses sympathies.

NOUVELLE EMISSION

\$200,000

La Compagnie de Chaux de St-Maurice Limitée

--- THE ---

St. Maurice Lime Company, Limited

(Incorporée sous l'acte des Compagnies de Québec.)

7%

ACTIONS PREFERENTIELLES CUMULATIVES

Prix \$100.00 de l'Action Préférentielle, l'acheteur d'actions préférentielles recevra un bonus de 50% en stock commun.

Le paiement du dividende pour la première année est garanti par M. J.-H. GIROUX, président de la Compagnie.

BUREAU DE DIRECTION

Hon. Wilfrid Gariépy, C. R., de Bureau, Biqué & Gariépy, avocats, de Trois-Rivières, L. G. Miles, Ec., Président, F. P. Weaver Coal Co. Ltd., Montréal, J. H. Giroux, Ec., Président de la Compagnie de Chaux de St. Maurice Limitée, de Trois-Rivières, Québec, Philippe Biqué, C. R., de Bureau, Biqué & Gariépy, avocats, de Trois-Rivières, Québec, Henri Robert, Ec., Marchand, de Trois-Rivières.

ESTIME DES REVENUS

L'estime des revenus est basé sur l'expérience des opérations courantes et sur certaines économies bien définies qui seront réalisées par suite d'une production plus intense. Le prix vendant de la chaux est porté à \$1.00 par tonne de moins que le prix courant du marché. Profits nets, déduction faite des dépenses d'opération

et de la dépréciation: \$112,784.00

Dividende sur le stock préférentiel: 35,000.00

Surplus sur le stock ordinaire: \$ 77,784.00

Ce surplus équivaut à 38.89% des actions ordinaires.

T. K. DICKINSON COMPANY, LIMITED

COURTIERS DE PLACEMENTS

152, rue St-Jacques, Montréal, Canada.

AGENTS LOCAUX - AILEN & BOREAUX

45, rue Alexandre, Les Trois-Rivières.

FOUX AMATEURS DE TABAC

Vous ne pouvez faire erreur en fumant le

TABAC (en paquets)

SAGAMORE

Essayez le No. 40 à 10 cts.

Essayez le No. 100 à 15 cts.

Essayez le "PARFUM D'ITALIE" et le "PUR QUEBNELE"

Compagnie de Tabac Canadien, Limitée

L'Épiphanie, Qué.

LES PRIMEURS DE LA SAISON

Nous avons ce qu'il y a de plus frais et du meilleur goût. Un char de fruits de toutes

sortes — Bananes, Oranges, Citrons, Pamplemousses, Raisins, Pommes, nous arrive toutes les semaines.

Donnez votre commande aujourd'hui. Prix raisonnables.

Edmond Lafontaine, Coin St-Olivier et Plaisance

Trois-Rivières

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de Zéphirin Dantigny, épicer, 207-209 Avenue Lavolette, Trois-Rivières, Québec, Cédant-Autorisé.

Vente à l'encan public, MERCREDI, le 7 septembre, 1921, à 11 heures de l'avant-midi (heure avancée) à mon bureau d'Édifice Banque d'Hochelaga, Trois-Rivières, des biens suivants:

Fonds de commerce suivant inventaire: Épiceries, provisions, etc. 698 71

Ameublement (fixtures) 16 75

715 46

CONDITIONS DE VENTE.—Argent comptant. Le magasin sera ouvert à l'inspection du stock MARDI, le 6 septembre, 1921. L'inventaire peut être examiné à mon bureau en aucun temps. Pour plus amples informations s'adresser au sousigné.

HENRI BISSON

Syndic-Autorisé.

Bureau: Édifice Banque d'Hochelaga, Trois-Rivières, 25 août, 1921.

AVIS

Monsieur Wilfrid Fortin, actuellement domicilié au Cap de la Madeleine, au 26 rue Rochefort, n'est pas mon agent, n'a aucune autorisation de faire la collection en mon nom.

ARTHUR SPENARD,

Agent d'Assurances et d'Immeubles

42 St-Pierre, Trois-Rivières

AH, LES BONNES POMMES!

C'est la saison et elles sont meilleures que jamais. Les grandes chaleurs les ont faites plus sucrées que d'habitude. Venez les goûter sur nos bateaux.

ROUETTE & ROUETTE

quai du marché aux poissons.

Fleurs Naturelles

Les plus belles primeurs de la saison, vivaces et bien développées. Bouquets de fleurs, bouquets de mariées, d'anniversaire, de fête, couronnes funéraires. Arbres d'ornementation, arbrisseaux à fleurs. Produits de pépinière. Prix raisonnables. S'adresser à:

A. P. DE BEAUJOUR,

245-247 rue St-Roch

j.n.o. Les Trois-Rivières.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Départ de Doucet's Landing (Ste-Angèle)

Les trainsissent Ste-Angèle à 10.10 hres a. m. et 5.00 hres p. m. tous les jours dimanche excepté, pour Victoriaville et font raccordement avec les trains de Pleasville, Lyster, Lévis, Québec, Danville, Richmond, Sherbrooke, Cotiacook, Island Point, Acton Vale, St-Hyacinthe et Montréal.

Pour les billets, chars dorciors et toute information s'adresser à J.-P. Bédard, agent du G. T. Ry. au pied de la rue du Platon, Les Trois-Rivières.

BÉCANCOUR

UN FÉRIAL MUSICAL A BÉCANCOUR

Il y a une quinzaine de jours, le Rév. M. J.-H. Eugène Autote, pite-vicarien de Bécanour, un des jeunes prêtres des plus distingués du diocèse de Nicolet...

Programme

- 1.—Piano: Morceaux Choisis. Mme Joseph Saucier. 2.—Chant: (a) L'heure de Dieu. Lippacher (b) Prière du Cid, Massenet...

Le nom des autres artistes au programme, dit que Dufault a été complètement secondé. Le virtuose Toronto a fait dire à son violon, de très savantes choses...

Une révélation a été d'entendre, pour la première fois publiquement, les Demoiselles Denis, les amiales et jolies jeunes filles, de Monsieur le protonotaire et régisseur...

Ces concerts font œuvre de bien! Ils élèvent l'âme et développent le goût de la musique et du chant...

Lundi matin ces distingués artistes nous quittaient, emportant à leur dire, un très agréable souvenir de leur passage à Bécanour...

QUEBEC

Mlle Germaine Galipeault de Québec, et ses jeunes sœurs Madeleine et Rachel sont à Maskinongé les invitées de leur grand manan M. L.-E. Galipeault...

Pauline fille de Mlle Guénard de Maskinongé qui a passé une huitaine à Québec est de retour dans sa famille...

Mlle Marcelle et son jeune frère Antonin Galipeault sont de retour dans leur famille à Québec après avoir passé un mois chez leur grand manan M. L.-E. Galipeault de Maskinongé...

ST-BARNABÉ

Baptême:—Le semaine dernière était baptisé Marie-Veronique, fille de M. et Mme Emile Isabelle Parrain et marraine M. et Mme Arthur Matteau...

Etait également baptisé Marie-Mahée-Yolande fille de M. et Mme Adam Gélinas; furent parrain et marraine M. Lucien Bournival et Mademoiselle Denia Bellénaire...

—Les Zouaves et la fanfare des Frères des Châtés Shawinigan étaient de passage dans notre paroisse dimanche dernier. A deux heures de l'après-midi la fanfare commença un concert très harmonieux...

Nous félicitons les jeunes artistes de leur succès, et en particulier leur habile directeur et nous les remercions de nous avoir fait goûter de si belle musique...

—Notre député, M. Ricard, qui a fait un discours ici, dimanche le 14 courant, est à parcourir le comté pour expliquer sa politique. Sépulture:—Le 14 est décédée Madame Edmond Bourassa, née Marie Lamy...

Ste-Ursule

Formation d'une congrégation d'enfants de Marie. Répondant au désir d'un grand nombre de jeunes filles de la paroisse, notre dévoué curé M. J.-G. Laquerre vient de fonder une congrégation d'enfants de Marie...

Dimanche après midi le 21 à l'occasion de la solennité de la fête de l'Assomption ont lieu la création des enfants de Marie...

Le cantique d'ouverture "Je viens t'offrir mon cœur" fut chanté en chœur par toutes les congréganistes. Après ce cantique il y eut instruction sur la grandeur de la congrégation, ainsi que sur les devoirs qui incombent à la véritable enfant de Marie...

—Madame Dr Robins de New-York est actuellement à la villa "Chez-nous". Madame Robins est venue rencontrer Monsieur La Rivière. Elle est française de naissance et très bien connue dans le monde médical de New-York...

—La visite du délégué apostolique Mgr Forcier de St-Léonard d'Aston ont passé la semaine à la Villa des Erables. En leur honneur Mlle Piché a donné une magnifique soirée...

—Durant cette belle procession toutes les congréganistes chanteront le sublime cantique: "Etre enfant de Marie" dont le solo était exécuté par Mlle Lina Turner et Laura Morin...

—Après la procession, sous l'habile direction de Mlle Cordélie Lessard, présidente du chant, un salut très solennel fut chanté par le chœur des enfants de Marie...

—Après la procession, sous l'habile direction de Mlle Cordélie Lessard, présidente du chant, un salut très solennel fut chanté par le chœur des enfants de Marie...

—Après la procession, sous l'habile direction de Mlle Cordélie Lessard, présidente du chant, un salut très solennel fut chanté par le chœur des enfants de Marie...

—Après la procession, sous l'habile direction de Mlle Cordélie Lessard, présidente du chant, un salut très solennel fut chanté par le chœur des enfants de Marie...

—Après la procession, sous l'habile direction de Mlle Cordélie Lessard, présidente du chant, un salut très solennel fut chanté par le chœur des enfants de Marie...

—Après la procession, sous l'habile direction de Mlle Cordélie Lessard, présidente du chant, un salut très solennel fut chanté par le chœur des enfants de Marie...

—Après la procession, sous l'habile direction de Mlle Cordélie Lessard, présidente du chant, un salut très solennel fut chanté par le chœur des enfants de Marie...

—Après la procession, sous l'habile direction de Mlle Cordélie Lessard, présidente du chant, un salut très solennel fut chanté par le chœur des enfants de Marie...

—Après la procession, sous l'habile direction de Mlle Cordélie Lessard, présidente du chant, un salut très solennel fut chanté par le chœur des enfants de Marie...

—Après la procession, sous l'habile direction de Mlle Cordélie Lessard, présidente du chant, un salut très solennel fut chanté par le chœur des enfants de Marie...

—Après la procession, sous l'habile direction de Mlle Cordélie Lessard, présidente du chant, un salut très solennel fut chanté par le chœur des enfants de Marie...

—Après la procession, sous l'habile direction de Mlle Cordélie Lessard, présidente du chant, un salut très solennel fut chanté par le chœur des enfants de Marie...

—Après la procession, sous l'habile direction de Mlle Cordélie Lessard, présidente du chant, un salut très solennel fut chanté par le chœur des enfants de Marie...

—Après la procession, sous l'habile direction de Mlle Cordélie Lessard, présidente du chant, un salut très solennel fut chanté par le chœur des enfants de Marie...

—Après la procession, sous l'habile direction de Mlle Cordélie Lessard, présidente du chant, un salut très solennel fut chanté par le chœur des enfants de Marie...

—Après la procession, sous l'habile direction de Mlle Cordélie Lessard, présidente du chant, un salut très solennel fut chanté par le chœur des enfants de Marie...

—Après la procession, sous l'habile direction de Mlle Cordélie Lessard, présidente du chant, un salut très solennel fut chanté par le chœur des enfants de Marie...

—Après la procession, sous l'habile direction de Mlle Cordélie Lessard, présidente du chant, un salut très solennel fut chanté par le chœur des enfants de Marie...

—Après la procession, sous l'habile direction de Mlle Cordélie Lessard, présidente du chant, un salut très solennel fut chanté par le chœur des enfants de Marie...

Sainte-Anne

de la Pérade

Naissance.—M. et Madame Charles Dolbec ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Claire-Simonne, Parrain et marraine M. et Madame Octave Dolbec grand-parents de l'enfant...

Décès.—Les funérailles de Madame Marie De Grandmont épouse de feu Enoch Loranger, décédée à l'hôpital St-Joseph à l'âge de 66 ans ont eu lieu en notre paroisse samedi dernier...

Le service fut chanté par M. l'abbé Maurice Tossier assisté de M. le vicar D. Grenier comme diacre et de M. l'a. de S. Loranger fils de la défunte comme sous-diacre...

—M. le Curé accompagné des prêtres des paroisses de la paroisse de St-Joseph, de St-Léonard d'Aston, de St-François, de St-Jacques, de St-Étienne, de St-Georges, de St-Hubert, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Martin, de St-Michel, de St-Nicolas, de St-Pierre, de St-Roch, de St-Sébastien, de St-Vincent, de St-Yves, de St-Zénon, de St-Étienne, de St-Georges, de St-Hubert, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Martin, de St-Michel, de St-Nicolas, de St-Pierre, de St-Roch, de St-Sébastien, de St-Vincent, de St-Yves, de St-Zénon...

—M. le Curé accompagné des prêtres des paroisses de la paroisse de St-Joseph, de St-Léonard d'Aston, de St-François, de St-Jacques, de St-Étienne, de St-Georges, de St-Hubert, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Martin, de St-Michel, de St-Nicolas, de St-Pierre, de St-Roch, de St-Sébastien, de St-Vincent, de St-Yves, de St-Zénon...

—M. le Curé accompagné des prêtres des paroisses de la paroisse de St-Joseph, de St-Léonard d'Aston, de St-François, de St-Jacques, de St-Étienne, de St-Georges, de St-Hubert, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Martin, de St-Michel, de St-Nicolas, de St-Pierre, de St-Roch, de St-Sébastien, de St-Vincent, de St-Yves, de St-Zénon...

—M. le Curé accompagné des prêtres des paroisses de la paroisse de St-Joseph, de St-Léonard d'Aston, de St-François, de St-Jacques, de St-Étienne, de St-Georges, de St-Hubert, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Martin, de St-Michel, de St-Nicolas, de St-Pierre, de St-Roch, de St-Sébastien, de St-Vincent, de St-Yves, de St-Zénon...

—M. le Curé accompagné des prêtres des paroisses de la paroisse de St-Joseph, de St-Léonard d'Aston, de St-François, de St-Jacques, de St-Étienne, de St-Georges, de St-Hubert, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Martin, de St-Michel, de St-Nicolas, de St-Pierre, de St-Roch, de St-Sébastien, de St-Vincent, de St-Yves, de St-Zénon...

—M. le Curé accompagné des prêtres des paroisses de la paroisse de St-Joseph, de St-Léonard d'Aston, de St-François, de St-Jacques, de St-Étienne, de St-Georges, de St-Hubert, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Martin, de St-Michel, de St-Nicolas, de St-Pierre, de St-Roch, de St-Sébastien, de St-Vincent, de St-Yves, de St-Zénon...

—M. le Curé accompagné des prêtres des paroisses de la paroisse de St-Joseph, de St-Léonard d'Aston, de St-François, de St-Jacques, de St-Étienne, de St-Georges, de St-Hubert, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Martin, de St-Michel, de St-Nicolas, de St-Pierre, de St-Roch, de St-Sébastien, de St-Vincent, de St-Yves, de St-Zénon...

—M. le Curé accompagné des prêtres des paroisses de la paroisse de St-Joseph, de St-Léonard d'Aston, de St-François, de St-Jacques, de St-Étienne, de St-Georges, de St-Hubert, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Martin, de St-Michel, de St-Nicolas, de St-Pierre, de St-Roch, de St-Sébastien, de St-Vincent, de St-Yves, de St-Zénon...

—M. le Curé accompagné des prêtres des paroisses de la paroisse de St-Joseph, de St-Léonard d'Aston, de St-François, de St-Jacques, de St-Étienne, de St-Georges, de St-Hubert, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Martin, de St-Michel, de St-Nicolas, de St-Pierre, de St-Roch, de St-Sébastien, de St-Vincent, de St-Yves, de St-Zénon...

—M. le Curé accompagné des prêtres des paroisses de la paroisse de St-Joseph, de St-Léonard d'Aston, de St-François, de St-Jacques, de St-Étienne, de St-Georges, de St-Hubert, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Martin, de St-Michel, de St-Nicolas, de St-Pierre, de St-Roch, de St-Sébastien, de St-Vincent, de St-Yves, de St-Zénon...

—M. le Curé accompagné des prêtres des paroisses de la paroisse de St-Joseph, de St-Léonard d'Aston, de St-François, de St-Jacques, de St-Étienne, de St-Georges, de St-Hubert, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Martin, de St-Michel, de St-Nicolas, de St-Pierre, de St-Roch, de St-Sébastien, de St-Vincent, de St-Yves, de St-Zénon...

—M. le Curé accompagné des prêtres des paroisses de la paroisse de St-Joseph, de St-Léonard d'Aston, de St-François, de St-Jacques, de St-Étienne, de St-Georges, de St-Hubert, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Martin, de St-Michel, de St-Nicolas, de St-Pierre, de St-Roch, de St-Sébastien, de St-Vincent, de St-Yves, de St-Zénon...

—M. le Curé accompagné des prêtres des paroisses de la paroisse de St-Joseph, de St-Léonard d'Aston, de St-François, de St-Jacques, de St-Étienne, de St-Georges, de St-Hubert, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Martin, de St-Michel, de St-Nicolas, de St-Pierre, de St-Roch, de St-Sébastien, de St-Vincent, de St-Yves, de St-Zénon...

—M. le Curé accompagné des prêtres des paroisses de la paroisse de St-Joseph, de St-Léonard d'Aston, de St-François, de St-Jacques, de St-Étienne, de St-Georges, de St-Hubert, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Martin, de St-Michel, de St-Nicolas, de St-Pierre, de St-Roch, de St-Sébastien, de St-Vincent, de St-Yves, de St-Zénon...

—M. le Curé accompagné des prêtres des paroisses de la paroisse de St-Joseph, de St-Léonard d'Aston, de St-François, de St-Jacques, de St-Étienne, de St-Georges, de St-Hubert, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Martin, de St-Michel, de St-Nicolas, de St-Pierre, de St-Roch, de St-Sébastien, de St-Vincent, de St-Yves, de St-Zénon...

—M. le Curé accompagné des prêtres des paroisses de la paroisse de St-Joseph, de St-Léonard d'Aston, de St-François, de St-Jacques, de St-Étienne, de St-Georges, de St-Hubert, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Martin, de St-Michel, de St-Nicolas, de St-Pierre, de St-Roch, de St-Sébastien, de St-Vincent, de St-Yves, de St-Zénon...

—M. le Curé accompagné des prêtres des paroisses de la paroisse de St-Joseph, de St-Léonard d'Aston, de St-François, de St-Jacques, de St-Étienne, de St-Georges, de St-Hubert, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Martin, de St-Michel, de St-Nicolas, de St-Pierre, de St-Roch, de St-Sébastien, de St-Vincent, de St-Yves, de St-Zénon...

—M. le Curé accompagné des prêtres des paroisses de la paroisse de St-Joseph, de St-Léonard d'Aston, de St-François, de St-Jacques, de St-Étienne, de St-Georges, de St-Hubert, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Martin, de St-Michel, de St-Nicolas, de St-Pierre, de St-Roch, de St-Sébastien, de St-Vincent, de St-Yves, de St-Zénon...

—M. le Curé accompagné des prêtres des paroisses de la paroisse de St-Joseph, de St-Léonard d'Aston, de St-François, de St-Jacques, de St-Étienne, de St-Georges, de St-Hubert, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Martin, de St-Michel, de St-Nicolas, de St-Pierre, de St-Roch, de St-Sébastien, de St-Vincent, de St-Yves, de St-Zénon...

—M. le Curé accompagné des prêtres des paroisses de la paroisse de St-Joseph, de St-Léonard d'Aston, de St-François, de St-Jacques, de St-Étienne, de St-Georges, de St-Hubert, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Martin, de St-Michel, de St-Nicolas, de St-Pierre, de St-Roch, de St-Sébastien, de St-Vincent, de St-Yves, de St-Zénon...

—M. le Curé accompagné des prêtres des paroisses de la paroisse de St-Joseph, de St-Léonard d'Aston, de St-François, de St-Jacques, de St-Étienne, de St-Georges, de St-Hubert, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Martin, de St-Michel, de St-Nicolas, de St-Pierre, de St-Roch, de St-Sébastien, de St-Vincent, de St-Yves, de St-Zénon...

—M. le Curé accompagné des prêtres des paroisses de la paroisse de St-Joseph, de St-Léonard d'Aston, de St-François, de St-Jacques, de St-Étienne, de St-Georges, de St-Hubert, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Martin, de St-Michel, de St-Nicolas, de St-Pierre, de St-Roch, de St-Sébastien, de St-Vincent, de St-Yves, de St-Zénon...

—M. le Curé accompagné des prêtres des paroisses de la paroisse de St-Joseph, de St-Léonard d'Aston, de St-François, de St-Jacques, de St-Étienne, de St-Georges, de St-Hubert, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Martin, de St-Michel, de St-Nicolas, de St-Pierre, de St-Roch, de St-Sébastien, de St-Vincent, de St-Yves, de St-Zénon...

LA BONNE PRESSE

Liste de souscription de la paroisse Ste-Cécile

- M. l'abbé J.-A. Lemire, curé, \$10.00. M. l'abbé J.-A. Lamy, vicaire, 10.00. M. A. Saint-Pierre, 5.00. M. J. Gagnon, 5.00. M. Edouard Rocheleau, 3.00. M. Adolphe Lacroix, 2.00. M. Noé Hamelin, 1.00. M. E. Saint-Arnaud, 1.00. M. H. Beauchesne, 1.00. M. David Groux, 1.00. Mlle Elmira Ross, 1.00. M. J.-E. Colin, M. D. Allie Lucie Saint-Pierre, 1.00. M. B. Teller, 0.25. M. D. Lecelle, 0.25. M. H. Gagnon, 0.25. M. M. Savard, 0.15. M. H. Jacob, 0.25. M. A. Courteau, 0.05. M. Ross, 0.20. M. J. Lacroix, 0.25. M. A. Monette, 0.25. M. Z. Desrosiers, 0.15. M. Georges Lemay, 0.15. M. W. Ross, 0.25. M. B. Gagnon, 0.25. M. N. Gagnon, 0.25. M. T. Massicotte, 0.25. M. Charles Pagé, 0.25. M. Romeo Robichon, 0.10. M. Nap. Gagnon, 0.10. M. Ovide Lavasseur, 0.25. M. Geo. Brulé, 0.10. M. Pierre Dufresne, 0.25. M. Ovide Lacroix, 0.25. M. Ernest Blanchette, 0.10. M. Jean-Baptiste Letendre, 0.50. M. Edmond Girard, 0.25. M. Edmond Habel, 0.05. M. Hector Généreux, 0.20. M. Moise Lavoie, 0.50. M. Ludger Turcotte, 0.10. M. Hector Michel, 0.25. M. J.-M. Landry, 0.25. M. Williams Rocheleau, 0.25. M. Ernest Marie, 0.10. M. Romeo Blanchette, 0.50. M. Donat Blais, 0.25. M. Jos. Auger, 0.10. M. Marchand, 0.25. M. Jules Marchand, 0.25. M. Edem Abran, 0.10. M. Pierre Chandonnet, 0.20. M. Joseph Saint-Arnaud, 0.50. M. Fernande Lemoine, 0.50. M. Herménégilde Gosselin, 0.10. M. Louis Leloup, 0.25. M. Johnny Legros, 0.25. M. Jos. Thivierge, 0.25. M. W. Giroux, 0.50. M. Geo. Béard, 0.25. M. G. Beaudry, 0.50. M. E. Moreau, 0.50. M. O. Shea, 0.30. M. A. Lacourrière, 0.25. M. J.-C. Vervet, 0.20. M. Alf. Béland, 0.25. M. Z. Dupont, 0.25. M. Albert Sauvageau, 0.25. M. L.-S. Morrisette, 0.05.

LE COIN DES BANQUES. ECONOMISEZ! C'est l'argent épargné qui compte, qui assurera votre avenir et vous rendra indépendant. Ouvrez un compte d'épargne à LA BANQUE NATIONALE. Siège Social: Québec. Fondée en 1860. La plus vieille Banque Canadienne-Française. 345 Succursales et Agences au Canada. Actif: plus de \$75,000,000.

BANQUE D'HOCHELAGA. BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL, Que. Succursales ou agences dans toutes les parties du Canada. Correspondants aux Etats-Unis et dans tous les pays d'Europe. CAPITAL AUTORISE \$10,000,000.00. CAPITAL PAYE \$4,000,000.00. FONDS DE RESERVE \$4,000,000.00. ACTIF au delà de \$75,700,000.00. Succursales aux Trois-Rivières: F. M. MARCOTTE, Gérant. Des Forges et Hart. J. E. PARENT, Asst-Gérant. Quartier Notre-Dame, Rue Champflour. J. Art. Marchand, Gérant.

Déposez vos économies à La Banque Molsons. Déposez à cette Banque d'Épargne, toutes les semaines, une part de votre salaire. Déposez là les rentes mensuelles de vos loyers. Déposez aussi le produit de vos transactions. Tous les membres de vos familles sont cordialement invités à venir ouvrir compte d'épargne avec cette puissante institution. UNE VISITE D'UN CHACUN EST ATTENDUE. LA BANQUE MOLSONS. Capital et fonds de réserve... \$38,800,000. Son actif... \$60,000,000. Succursale aux Trois-Rivières 51 NOTRE-DAME. Benjamin Panneton, Gérant.

ILS NE RATENT JAMAIS. Allons, les chasseurs, venez voir nos fusils de chasse pour gros et petit gibier. Avec nos derniers modèles, pas besoin d'apporter de sel, le gibier ne se sauve jamais. Nos engins de pêche sont aussi des plus modernes. Cyrille Labelle & Cie. 10 Rue Des Forges, LES TROIS-RIVIERES.

MALADIES DES FEMMES. Maladies de la matrice et des ovaires; troubles menstruels, traités d'après les méthodes modernes. Déplacements et déviations corrigés sans opérations. Docteur C. A. Bouchard. Heures de bureau de 2 à 4 et de 7 à 8 p. m. 56 Avenue Lavolette. Tel. 599.

FOURRURES. MME E. JOECKEL. REPARATION - REMODELAGE. Teinture de fourrures usagées. Hudson Seal - Seal - Renard - Mouton de Perse, etc. Coin des Forges et Hart. Les Trois-Rivières.

La Constipation, c'est l'ennemi de la Santé, qu'il faut combattre efficacement avec l'Eau Purgative "RIGA". le remède populaire de la Constipation, parce qu'il agit sûrement, promptement, sans causer aucun malaise. SOCIÉTÉ DES EAUX PURGATIVES RIGA, 80, Rue Plouffe, Montréal. N.B. - Cartes à marquer pour couleur (tailles) gratis sur demande.



Botines pour Hommes. Messieurs, vous ne pouvez vous permettre de laisser passer inaperçue cette véritable occasion. Botines nouvelles en veau noir. Trépointe Goodyear, semelles tannées. Toutes les pointures. Prix ordinaire 9.00. En vente à 5.48. Une économie de 40%.

Botines de toilette pour garçons. Forme fuyante, en beau côté de veau. Semelles et talons en caoutchouc. Une bonne valeur à 5.50. En vente à 3.89. Une économie de 33%.

Botines pour Dames. Faites en beau veau noir, modèles à la mode. Empièges unies ou perforées. Talons cubains. Une bonne chaussure pratique pour toutes les saisons. Prix ordinaire \$10. En vente à 5:39. Une économie de 45%.

J. R. René BOTTIER. 14, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

Auguste St-Arnaud. ACCORD et REPARATION de PIANOS. SPECIALITÉ: Soins des Pianos Automatiques. (Pas de sollicitation à domicile). Rés.: 53, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

Des chaussures à la mode. Botines et Souliers Légers. C'est ce que vous faut pour les jours chauds. Vous n'y verrez rien de meilleur ailleurs que chez CYRILLE ROUETTE. 187, Notre-Dame, Trois-Rivières.

"MANGEZ PLUS DE PAIN". Notre pain est le meilleur parce que nous n'employons que les meilleurs ingrédients et les méthodes les plus modernes. "L'ESSAYER c'est L'ADOPTER". Demandez notre pain FAVORI, rien de plus succulent pour votre déjeuner du Dimanche avec votre plat de Fèves au Lard. Boulangerie Moderne. Tel. 321. 47 VOLONTAIRE.

A. HEON & Cie. Entrepreneur Général. SPECIALITE: Edifices publics, Ecoles, Collèges, Maisons, Eglises, Ouvrages en béton, etc. DEMANDEZ NOS PRIX. BUREAU A 45, rue ST-ANTOINE. LES TROIS-RIVIERES. Téléphone 411.

Que nous réserve l'hiver

"L'hiver 1921-22 sera le plus désolant dans l'histoire du Canada au point de vue du chômage, même pire que ceux de 1878 et 1893, si des mesures immédiates ne sont pas prises. En juillet 1920, le pourcentage des sans-travail était de 2,75, tandis qu'aujourd'hui il est de 16,74. Il y a actuellement 140.000 personnes qui chôment au Canada, et dans les seules villes de Montréal et de Toronto, il y en a entre 25.000 et 30.000 un nombre égal à celui de l'hiver dernier, avec cette différence qu'alors la majorité des gens avaient du pain sur la planche pour vivre pendant l'hiver, tandis que maintenant ces fonds sont épuisés, et il n'y a aucune perspective pour eux de se constituer une réserve pour l'hiver prochain. Il est vrai que les récoltes de la saison vont apporter quelque soulagement, mais ce sera que temporairement et il se peut fort bien que 300.000 travailleurs chôment au mois de décembre prochain. Il est grandement à craindre que dans ce cas, la situation qui vous est décrite par un fonctionnaire haut placé du Département du Travail à Ottawa, l'Honorable Sénateur Robertson, Ministre du Travail, en faisant appel aux différents gouvernements provinciaux, à son tour indiquant la situation désastreuse et demandant de prendre des mesures immédiates pour tâcher de résoudre ce problème du chômage qui risque fort de devenir plus critique encore l'hiver prochain, que sera terminée la saison des constructions et des récoltes.

"Depuis le mois de janvier 1920, les administrations fédérale, provinciales et municipales ont déboursé environ \$3.500.000 pour secourir les sans-travail. Mais les perspectives sont encore plus sombres et il est à prévoir que les secours seront encore bien plus nécessaires à l'approche de l'hiver," disait l'Honorable Ministre du Travail.

"Le chômage n'existe pas seulement au Canada; les Etats-Unis en souffrent bien plus que nous, et il se fait sentir davantage encore en Angleterre. Mais arrêtons-nous seulement aux conditions dans la Province de Québec; nous verrons tout-à-l'heure quelle est la situation à Shawinigan Falls.

Nous venons de donner l'opinion du Ministre du Travail au sujet du chômage. Nous pouvons ajouter ce que pense M. Jos. Aimey, le surintendant du Bureau de Placement provincial à Montréal. Tout en insistant sur la gravité de la situation il croit cependant qu'il faut être optimiste, car elle pourrait être plus désastreuse encore. Il y a du chômage dans presque tous les métiers. Beaucoup de fabricants, l'hiver dernier, avaient tenu leurs usines ouvertes, non pas pour remplir des commandes, mais pour donner de l'ouvrage au plus grand nombre d'ouvriers possible. Ils espèrent que les conditions s'amélioreront au printemps. Ils ont rempli leurs magasins de marchandises qui leur sont restées sur les bras et dans leurs efforts pour aider leur personnel à traverser la période critique, ils se sont eux-mêmes mis dans une position difficile pour la saison prochaine, et ils ont dû finir par congédier du personnel.

"Que les sans-travail sont actuellement plus nombreux que jamais, personne ne songera à le nier, et cette situation cause de certaine anxiété ce que l'hiver va nous amener.

Dans les colonnes de cette revue, la classe ouvrière a été souvent avertie par les clés de nos industries, combien il était nécessaire pour elle de faire des économies et de se préparer à subir les conséquences d'une dépression dans les affaires. Dans notre article de fond, numéro 7, du 20 novembre 1920 nous disions: "Il ne suffit pas à un ouvrier de travailler, il faut encore qu'il donne un grand soin à ses affaires, et qu'il se prépare des ressources pour les temps de chômage."

Dans notre numéro 8, du 15 décembre, nous imprimions une maxime de Benjamin Franklin: "Si vous voulez être riche, sachez comment en mériter." Nous donnions en même temps des détails concernant l'établissement d'une comptabilité de ménage, et disions, en fin de notre article: "Nous le devons à nous-mêmes et à notre famille de tâcher de comprendre comment le système budgétaire, appliqué à notre ménage, nous aidera à faire l'emploi le plus judicieux de nos revenus."

Il serait vraiment intéressant de savoir combien de personnes tiennent leur comptabilité de ménage, d'après les indications que nous donnions dans le temps.

Dans notre No 9, du 31 décembre, en parlant de la Caisse de Noël d'une de nos banques, nous écrivions: "Le Nouvel-An est l'époque à laquelle beaucoup de gens forment des résolutions, — la plupart du temps pour ne pas les tenir. Parmi ces résolutions, il en est une que nous devrions tous prendre: c'est celle d'économiser et de confier nos

économies à un établissement financier responsable. On est trop insouciant pour de petites dépenses, au jeu, dans les débits de boissons, en voyages inutiles, et ainsi de suite, et ces petites dépenses occasionnent souvent la gêne de plusieurs personnes et les empêchent de mettre quelque chose de côté pour les mauvais jours. Il n'y a pas pour l'ouvrier qui calcule et entend bien ses affaires, de placement plus facile et plus avantageux que celui qui se fait dans les caisses d'épargne."

"Excelsior" dans notre No 11, 31 janvier, écrivait: "Réfléchissons bien avant d'acheter et faisons toujours en sorte que le dollar nous donne une valeur égale en marchandises. Restreignons nos desirs pour les objets de luxe et encourageons les caisses d'épargne."

A leur tour les Compagnies n'ont jamais cessé d'encourager leurs ouvriers à mettre en pratique l'économie. Dans notre No 12, le 15 février, la **Belgian Industrial Co.** écrivait: "Nous devons tous, tant que nous sommes — et cela veut dire tous les ouvriers et employés de la Compagnie, — mettre en pratique l'économie dans tous les départements de la fabrication. La situation n'est pas encore si désespérée et nous ne sommes pas si pessimistes que l'on pourrait le croire, mais il vaut mieux prévenir que guérir."

Ensuite dans notre No 13, du 28 février, la même compagnie, en faisant connaître que la production dans les départements du papier, de la pâte mécanique et de la pâte chimique allait être réduite, s'exprime en ces termes: "Nous ne saurions pas insister pour que nos hommes mettent en pratique l'économie car une diminution dans la production aura naturellement ses effets sur le revenu de tout le monde, par suite d'une réduction dans les heures de travail."

On prêcha de nouveau l'économie dans notre numéro 21, du 15 juin, et finalement dans le No 23, du 31 juillet, il fut conseillé aux hommes "d'exercer la plus stricte économie en tout et partout et de se rendre compte de la situation, car ceci tend à maintenir le haut coût de la vie. Economiser à l'usine afin de nous permettre de vendre à meilleur compte, économiser dans le ménage afin de pouvoir vivre plus modestement et préparer-nous pour les temps durs qui s'annoncent mais qui nous l'espérons, passeront vite."

Les autres Compagnies disaient la même chose, en d'autres termes.

Il semble donc que les ouvriers étaient avertis de ce qui pouvait arriver. Or, examinons maintenant ce qui s'est réellement passé.

En février dernier, la **Belgian Industrial Co.** annonçait qu'elle se voyait forcée de réduire d'environ 25% à 30% la production de papier, de pâte mécanique et de pâte chimique. En même temps la Compagnie faisait ressortir qu'une dépression dans l'industrie du papier ne se ferait pas attendre longtemps, car deux importantes usines dans la Province d'Ontario, près de Toronto, un tonnage journalier d'environ 900 tonnes de papier, ne travaillaient plus que pendant cinq jours par semaine, parce que la production était plus forte que la demande. "Nous sommes en face d'une situation sérieuse, mais nous espérons pouvoir l'affronter sans crainte, si nous pouvons compter sur une coopération étroite."

Le 1 juillet, il fut jugé nécessaire de réduire les salaires des ouvriers et les appointements des employés, et sous la rubrique de la Belg. Co. du 31 juillet, No 23 nous lisons que la situation n'est pas devenue meilleure et que le marché du papier traverse une période bien plus critique encore qu'il y a deux mois. Les exportations de papier à journal canadien vers l'Australie avaient diminué d'environ 50%. L'Allemagne et les pays scandinaves pouvaient délivrer du papier sur le marché américain à \$20,00 approximativement la tonne, ce qui ne permettait pas aux usines canadiennes de soutenir la concurrence et les Etats-Unis réduisaient tout naturellement leurs importations de papier à journal. D'après de récentes statistiques, plus de 750 mille tonnes de papier à journal canadien se vendent annuellement aux Etats-Unis, mais il est évident que si le consommateur américain peut obtenir du papier de fabricants étrangers à des prix moindres, il réduira ses importations du Canada.

Nous lisons plus loin que les opérations d'exploitation forestière seront arrêtées pendant l'hiver, avec le résultat qu'environ 30.000 hommes se trouveront inoccupés et iront grossir les rangs des sans-travail dans la province.

Enfin, il est à noter que depuis le 1 août on ne travaille que pendant trois jours par semaine à l'usine à papier, et une nouvelle réduction en salaires sera faite au commencement de septembre.

La Compagnie dit qu'elle ne peut "pré dire aujourd'hui quelle sera la situation l'hiver prochain," mais il est facile de voir qu'elle sera pour le moins critique.

En ce qui concerne la **Canada Carbi-de Company**, une réduction de 10% a été faite dans le salaire de la plupart des ouvriers le 16 mai dernier. Le 1 juillet la même réduction était faite dans les appointements du personnel de bureau "l'avenir de notre industrie," disait M.

Witherspoon, "n'est pas différent de celui des autres industries locales, et les perspectives sont très incertaines. Nous dépendons des Etats-Unis pour environ deux tiers de notre production et nous devons qu'un très faible débouché pour nos produits au Canada. Le coût de la main d'œuvre a changé de \$7,00 à \$17,00 la tonne, et nous devons vendre nos produits à une fraction, à peine au-dessus du prix coûtant.

A l'heure actuelle, nous n'avons aucune commande en perspective. Des prix inférieurs aux nôtres sont cotés — par la concurrence et il est tout probable qu'avant le commencement de l'hiver, nous devrions encore diminuer notre personnel. Nous désirons cependant conserver autant d'ouvriers que possible et nous n'avons aucune intention de diminuer les gages, excepté en cas d'absolue nécessité."

Le 1 février 1921, la **Canadian Carborundum Co.** diminuait les salaires des ouvriers de 10%. La Compagnie essaya de maintenir l'usine en marche aussi longtemps que possible, mais comme il n'y avait aucun débouché pour les produits, elle fut forcée de réduire le personnel et à l'heure qu'il est la fabrication est complètement arrêtée, sauf quelques travaux de réparation, employant six ouvriers, le personnel de bureau étant réduit à son strict minimum. Il est impossible de prédire quelle sera la situation pendant l'hiver.

Lors de la fermeture partielle des usines de la **Northern Aluminum Co.**, au commencement de l'hiver, nous avons déjà fait mention dans ces colonnes d'environ 400 ouvriers furent congédiés; ceux qui furent gardés en service eurent leur salaire diminué. Depuis lors il n'y a pas eu d'autre réduction, mais la dépression générale dans les affaires et la concurrence de la part des fabricants allemands et norvégiens rend la situation de la Compagnie extrêmement difficile. En effet, une grande quantité de métal fabriquée ici est vendue au bas du prix coûtant. Le Vice-Président de la Compagnie a déclaré démentement qu'il avait abandonné tout espoir de voir une amélioration se produire avant le printemps 1922 et la situation risque même d'être pire bien avant cette période. Il a ajouté que le marché de l'aluminium ne s'améliorera pas sensiblement aussi longtemps que les salaires et le coût des matières premières ne seront pas revenus à peu près au niveau d'avant-guerre.

Lorsque, au mois d'octobre dernier, la dépression dans les affaires devint générale, la **Canadian Electro Products Co.** trouva nécessaire d'arrêter la fabrication, pour des raisons qui furent expliquées ici même. Peu après il fut question d'une diminution de 10% dans les salaires du moment qu'il y aurait une baisse dans le coût de la vie. Cette diminution fut mise en force en février 1921; depuis lors il n'y a eu aucune réduction générale dans les salaires. Depuis le mois d'octobre, un personnel ouvrier de 55 hommes a été retenu ainsi que le personnel de bureau nécessaire. Nous n'anticipons aucune autre réduction dans un avenir rapproché, mais il ne faut pas perdre de vue que la question de salaires et de personnel dépend uniquement des circonstances et celles-ci la Compagnie ne peut les contrôler. Tout ce qu'on peut dire à l'heure actuelle, c'est qu'il n'y aura pas de réduction immédiate. Même les perspectives sont quelque peu meilleures qu'elles l'ont été jusqu'ici, et il faut avoir confiance dans l'avenir, travailler fermement et économiser. C'est là le point principal dont il faut tenir compte en ce moment.

A la **Shawinigan Engineering Company**, les salaires des hommes ont été réduits de 10% depuis le commencement de l'année. On espère pouvoir conserver actuellement employés aux travaux de construction à Shawinigan Falls. Les appointements des employés ont également été réduits depuis le 1 juillet.

A peu près la même situation se présente

à la **Shawinigan Water & Power Co.**. En ce qui concerne la **Eagle Knitting Co.**, l'avenir de l'industrie textile est très incertain. La compagnie a des commandes sur métier pour trois mois, et s'il peut y avoir une plus forte demande pour les marchandises d'automne, il se pourrait que l'usine soit occupée jusqu'à la fin de l'année. Il se pourrait aussi qu'il arrive des commandes pour l'exportation; dans ce cas il y aura de l'ouvrage pendant tout l'hiver, mais rien ne peut être prédit avec certitude. Au mois de janvier dernier, le personnel ouvrier et employé était de 150. La Compagnie essaya de maintenir l'usine en opération mais elle fut bientôt forcée de réduire le personnel à 50, vu qu'elle avait des stocks énormes de marchandises en magasin, qu'elle ne pouvait écouler. Finalement, au mois de mars, l'usine dut arrêter la fabrication et fermer ses portes pour deux ou trois mois. Depuis le 1 juin cependant, les activités ont repris dans tous les départements avec un personnel d'environ 60. La demande pour les produits de l'industrie textile est faible à l'heure actuelle, et s'il peut y avoir une plus forte demande, il peut y avoir cependant une reprise dans la demande, du jour au lendemain et la direction a bon espoir de pouvoir maintenir l'usine en marche jusqu'au commencement de l'année prochaine. Malgré la crise, elle n'abandonne pas son intention de construire une nouvelle usine à Shawinigan Falls le printemps prochain; tout dépendra d'une amélioration dans les affaires.

Les travaux entrepris par la **Corporation**, tels que détaillés dans le règlement d'emprunt No 210, ont en grande partie été exécutés et il est à prévoir qu'ils seront complètement terminés d'ici quelques mois, au moins. Au cours de l'année, on n'aura à aucun autre travail de construction, si ce n'est les postes de pompes No 1 et 2. Il est donc à presumer que vers le commencement de l'hiver, la Corporation se verra dans la nécessité de congédier environ cent hommes actuellement occupés à des travaux de routes, vu qu'il n'y aura plus d'autre ouvrage pour eux.

Telle est la situation à Shawinigan Falls à l'heure actuelle. Ce qu'elle sera d'ici quelques mois, nul ne peut le prédire avec certitude, il peut y avoir une amélioration mais les choses peuvent aussi devenir pires.

Il est un fait établi que cette dépression dans les affaires cause la gêne dans beaucoup de ménages d'ouvriers, qui ne verront pas sans appréhension arriver l'hiver, car ils n'ont sans doute pas de ressources suffisantes.

"L'Echo du St-Maurice" nous apprend qu'il y a des gens qui n'ont pas travaillé depuis six mois, qu'il y a de la gêne dans beaucoup de familles et dans quelques-unes de la misère noire. "Le devoir des citoyens est de s'organiser afin de venir en aide à ceux qui sont dans un réel besoin," dit le journal.

Il est évident que des mesures doivent être prises pour faire face à la situation et pour secourir les nécessiteux.

C'est un problème très complexe qui se présente pour nos autorités municipales; elles ne peuvent espérer le résoudre sans le concours de bonnes volontés. Son Honneur le Maire fait tout en son pouvoir pour venir en aide aux pauvres. "A l'heure actuelle," nous dit-il, "il est de la plus grande urgence que nous soulagions les familles de ceux qui sont sans ouvrage. Tous les jours je reçois des demandes de secours de chômeurs, qui sont obligés de pourvoir à l'entretien de nombreux enfants. Nous ne pouvons laisser ces enfants manquer de soins et de nourriture et c'est un très sérieux problème que nous avons devant nous. Vous avez préconisé la création de terrains de jeu; c'est excellent, j'approuve le projet et l'on s'en occupera, mais vous

admettez qu'il est intimement plus nécessaire, à l'heure actuelle, de secourir les enfants afin qu'ils aient de quoi manger et de quoi se vêtir; cela contiendra plus que n'importe quoi, à leur bien-être physique. Si le père de famille ne peut pourvoir à cet entretien, il nous importe de prendre la situation en mains. Les autres questions viendront après."

Nous sommes en parfaite concordance d'opinion avec Son Honneur le Maire et nous espérons que grâce aux efforts combinés de Messieurs les membres du Clergé et de nos citoyens la situation ne deviendra pas critique à Shawinigan Falls."

"La Revue de Shawinigan Falls."

admettez qu'il est intimement plus nécessaire, à l'heure actuelle, de secourir les enfants afin qu'ils aient de quoi manger et de quoi se vêtir; cela contiendra plus que n'importe quoi, à leur bien-être physique. Si le père de famille ne peut pourvoir à cet entretien, il nous importe de prendre la situation en mains. Les autres questions viendront après."

Nous sommes en parfaite concordance d'opinion avec Son Honneur le Maire et nous espérons que grâce aux efforts combinés de Messieurs les membres du Clergé et de nos citoyens la situation ne deviendra pas critique à Shawinigan Falls."

"La Revue de Shawinigan Falls."

Les Liqueurs Christin!

sont les plus renommées. Les avez-vous déjà goûtées ?

Ce sera un bon breuvage à mettre sur votre table ces jours-ci. Vos amis vous en sauront gré, tout comme d'ailleurs des bonnes choses que vous fournira la Maison

O. Carignan & Fils

24, rue Des Forges

Nous avons toujours en magasin les meilleures marques de FROMAGES, BISCUITS, CONSERVES, CONFITURES, GATEAUX, PAINS, SUCRERIES, Viandes fumées, etc.

Nos prix sont meilleurs que jamais. Venez et comparez-les.

ECOLE TECHNIQUE DE TROIS-RIVIERES

INSTITUTION DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL

COURS THÉORIQUES ET PRATIQUES POUR LA FORMATION DES OUVRIERS APTES A DEVENIR CONTREMAITRES ET SURINTENDANTS DANS LES INDUSTRIES DE FER ET DU BOIS.

UNE INSTRUCTION PRIMAIRE EST SEULE REQUISE POUR L'ADMISSION.

DURÉE DES COURS, TROIS ANS, ÉLÈVES ADMIS DÈS 14 ANS.

DIPLOME DU GOUVERNEMENT.

ATELIERS MODERNES, PROPRES, BIEN ÉCLAIRÉS ET BIEN OUTILLÉS. ACCOMMODATIONS SANITAIRES DE PREMIER ORDRE.

Examens d'entrée le 7 Septembre. Rentrée des élèves le 14 Septembre.

Conversion d'Emprunts

(Service de la Rente, fait par Versai, les Vidraicre-Boulais-limé)

Un décret du ministre des finances d'Hongrie réduit de 20% la valeur nominale des titres des emprunts nationaux émis depuis le 28 juillet 1914; les coupons également payés avec réduction de 20%.

SANATORIUM

DU

Dr DEBLOIS

TROIS-RIVIERES, P. Q.

On y traite avec succès les maladies nerveuses et chroniques, Neurasthénie, Dyspepsie, Rhumatisme, Névralgies, affections chroniques du foie, des reins et de la vessie, Maladies des femmes et toutes les débilités générales.

Applications des méthodes scientifiques et modernes de cure d'eau, bains électriques, de vapeur, de lumière et d'air chaud, ozone, Rayons X, massage, sérum, bains d'eau minérale, etc.

20 années de succès—Deux médecins résidents—Eau minérale gratuite—Capacité 100 lits.

Recommandé par les médecins comme l'endroit idéal pour se reposer et refaire sa santé. Prix très modérés.

Réduction spéciale durant la saison d'hiver

Tout renseignement et prospectus illustré, adresser: Dr DEBLOIS, Trois-Rivières, P. Q.

AVOCATS

CHARLES BOURGEOIS, B. A. LL. M.
Avocat
26 rue St-Joseph, Tél. 233

JOSEPH BARNARD,
AVOCAT
5 rue Hart, Tel. 640
Résidence: 108 rue Des Forges, Tel. 1299-J

ROBICHON & METHOT
AVOCATS
Bureau: Edifice Banque d'Hoche-laga, Trois-Rivières.

Téléphone Bell 1000
Duplessis & Langlois
AVOCATS
4, St-Joseph, Trois-Rivières.

P. N. Martel, C. R. Paul Martel
Martel, Martel & Quesnel
AVOCATS
16, Bonaventure, Tel. 61 Trois-Rivières.

François Désilets Maurice Fortier
Desilets & Fortier
AVOCATS
25---RUE ALEXANDRE---25
Les Trois-Rivières.

Jacques Bureau, C. R. Téléphone 930
Philippe Bigué, C. R. Casier Postal 810
Wilfrid Gariépy, C. R. Edifice "Power"
Georges Gouin, B. A. Trois-Rivières.

Bureau, Bigué, Gariépy & Gouin
AVOCATS
4 Rue Des Forges.

L. R. GAGNE
AVOCAT
RUE NOTRE-DAME, 145
Route Nationale
CAP DE LA MADELEINE, - QUE

J. J. Asselin Ernest L. Denoncourt
ASSELIN & DENONCOURT
ARCHITECTES
186 rue NOTRE-DAME
Hue Tullio
Téléphone Bell 965 Trois-Rivières

Téléphone 726
JULES CARON
Architecte
21 rue St-Joseph
Trois-Rivières

Téléphone Bell 1008 Résidence 13a Ste-Ursule
" 1104 Bureau 136 Notre-Dame
R. H. HOUE
Arpenteur Géomètre
Arpentages en général. Subdivision de terrains. Expertise. Nivellements. Plans. Rapports, Etc.
136, rue Notre-Dame Les Trois-Rivières.

Victor Abran
NOTAIRE
Argent à prêter, assurances, collection etc.
18 St-Joseph, Trois-Rivières
Bureau à La Pointe-du-Lac, tous les samedis midi à lundi midi.
Téléphone 884-J
J. A. Donat CHAGNON,
NOTAIRE
Argent à prêter - Assurances - Collection - Règlement de succession - Débitures etc.
BUREAU:
Cap de la Madeleine: 145 route Nationale
En face de la Wayagamack.

CASIER POSTAL 556 TELEPHONE 235
J. A. LEMIRE, LL. L.
NOTAIRE
Cessionnaire des grefes des notaires P. O. GUILLET et P. L. HUBERT.
Placements sur hypothèques et débiteures.
Administration générale.
40, ALEXANDRE, (Coin HART), LES TROIS-RIVIERES.

A. J. O. BERGERON
NOTAIRE
Successor de D. T. TRUDEL, N. P.
Cessionnaire des grefes des Notaires Louis Guillet, Robert Trudel et Thérèse Trudel.
Ste-Genevieve de Batiscan, P. Q.

TEL. BELL 555-5
Dr J. H. LANNEVILLE
MEDECINE-GENERALE
Spécialité: DIABETE cure prompte et efficace.
Heures de bureau: 9 h. m. à 4 h. et 7 à 9 p. m.
473 rue St-Maurice Les Trois-Rivières

5, rue Alexandre, Tél. Résidence 522
ROMEO MORISSETTE
INGENIEUR-CONSEIL
Spécialité: Acier et beton armé, Travaux municipaux, Expertise, Recherches.
Bureau de l'Ingenieur-Municipal, Station de Pompes, Cap de la Madeleine.

TEL. BELL 555-5
Dr J. A. Rousseau
Médecine et Chirurgie
Coin Royale et Bonaventure
LES TROIS-RIVIERES.

Tél. 1143J 179, rue Lavolette
Dr A. J. AUBIN
Médecine Interne, Maladies Chroniques, Diagnostic.

Tel. 1052 sonnez 5
Dr Omer E. Desjardins
Maladies des enfants
Maladies des poumons—Cœur—Reins—Foie—Estomac—Intestins—Rhumatisme.
77, rue Notre-Dame
Pont St-Maurice, Cap-de-la-Madeleine
Tel. 469
Consultations:
11 à 12 a. m., 2.30 à 5 p. m.
7 à 8.30 p. m.

Dr A. Achpise
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris.
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris.
Ancien Chirurgien de l'Armée Française au front
Chirurgie générale --- Maladies des femmes --- du nez --- de la gorge et des oreilles.
34 rue Bonaventure
Les Trois-Rivières

A la Commission Scolaire

SUITE DE LA HUITIEME PAGE

M. Laurin.—Je pourrai donner mon affidavit assermenté avec un autre que nous avons annexé la demande à ma soumission.

M. Robichon.—La demande que M. Laurin prétend avoir reçue ne correspond pas avec l'original que nous avons.

M. le président.—Ça se résoudra à dire que d'une façon on a demandé 48 morceaux de plus.

M. Robichon.—On aurait demandé 96 morceaux de plus.

M. Laurin.—Parfaitement.

M. le président.—D'après le rapport de M. Parent, la demande de soumission de M. Béliveau en préjugeant la soumission de M. Robichon n'est correcte. Vous avez soumissionné pour plus de morceaux qu'on en demandait.

M. Laurin.—On est la demande.

M. Robichon.—On lui aurait demandé plus de meubles.—Il a du soumissionner pour un montant plus élevé.

M. le président.—La différence vient des 24 dossiers et 24 devis.

M. Laurin.—Je n'ai jamais reçu cette demande de dossiers et devis.

M. le président.—La soumission de M. Madore est conforme à celle de M. Pothier.

M. Robichon.—Celle de M. Langlois aussi.

M. Robichon.—Qui a fait la copie que vous mettez devant nous établissant qu'on vous a demandé 606 morceaux.

M. Laurin.—C'est mon fils.

M. Robichon.—Monsieur Laurin s'est départi de la preuve concluante en transmettant sa demande de soumission avec sa soumission. C'est malheureux.

M. le président.—Cette demande serait le document concluant.

M. Robichon.—Avec la soumission, se trouve une copie de l'original.

M. Laurin.—Vous n'avez pas l'original.

M. Robichon.—Le voici.

M. Laurin.—La demande signée par le secrétaire?

M. Robichon.—Celle que vous dites avoir annexé ne se trouve pas parmi les documents et M. Béliveau dit qu'elle n'est pas au dossier.

M. Laurin.—Les demandes des autres sont là et la mienne manque.

M. Béliveau.—Les autres demandes de soumission n'accompagnent pas les soumissions.

M. Robichon.—Oui.

M. Laurin.—C'est pour cela que quand je suis venu elle y était.

M. Béliveau.—La voici endossée.

M. Laurin examinant l'endos.—Ce n'est pas l'écriture de chez nous.

M. Robichon.—Comment peut-on conclure? Il nous faudrait cette preuve que M. Laurin dit avoir annexé à sa soumission et nous ne l'avons pas.

M. le président.—Vous avez une demande marquée A. Laurin?

M. Robichon.—M. Laurin dit que ce n'est pas son écriture ni celle d'aucun de chez lui.

M. Béliveau.—Ce n'est pas une écriture du bureau.

M. Robichon.—Si l'endossement a été fait par quelqu'un de chez M. Laurin nous pourrions conclure que nous avons le document cherché.

M. Laurin.—Pour être certain de ne pas coter trop pour des morceaux j'ai vu le directeur de l'école et il a certifié ma liste.

M. Robichon.—C'est possible que vous ayez vu le directeur mais si ce n'était pas ce qu'on demandait.

M. Laurin.—C'est exactement ce qui a été demandé.

M. Béliveau.—Avez-vous trouvé d'autres demandes annexes?

M. Robichon.—Une seule.

M. Béliveau.—Je puis affirmer qu'on n'a pas fait une demande de soumission pour M. Laurin et une autre pour les autres.

Les commissaires examinent alors les documents. On trouve que la demande de soumission de Monsieur Béliveau est conforme au rapport de M. Parent demandant l'achat de pupitres que la demande de soumission adressée à M. Madore est conforme à la demande de M. Béliveau. Monsieur Laurin ne veut pas reconnaître comme étant celle qu'il a reçue la demande de soumission endossée à son nom et conforme à la demande de Monsieur Béliveau.

M. Laurin parlant de la demande endossée à son nom.—Avez-vous des experts en écriture ici? En tout cas ne vous départissez pas de cette demande endossée. Plusieurs reconnaîtront l'écriture.

M. Béliveau.—J'affirme que je n'ai pas fait une demande de soumission spéciale pour M. Laurin.

M. le président à M. Laurin.—Voulez-vous prendre ce papier et demander aux gens de votre magasin si quelqu'un d'eux y a écrit A. Laurin & Co et nous dire si oui ou non quelque un de chez-vous reconnaît cette écriture comme étant la sienne.

M. Béliveau.—Ne croyez-vous pas que puisque je suis responsable du document il serait préférable que j'aile moi-même chez M. Laurin et que je fasse examiner?

M. le président.—C'est très bien. Si personne de chez M. Laurin ne reconnaît cette écriture la preuve suffira et nous chercherons ici qui a écrit sur cette demande. M. Béliveau, entrera chez-vous demain, Monsieur Laurin, et fera examiner le papier à vos employés.

M. Béliveau.—L'idée me vient que ceci a pu être écrit avant qu'on l'envoie. La jeune fille a pu mettre ceci avant de l'envoyer.

M. Robichon.—Si ce n'est pas ça nous devons chercher encore.

M. le président.—Ça règlera le cas. Nous aurons la demande apostillée et nous chercherons qui a écrit sur celle-ci.

M. Robichon à M. Laurin.—Nous admettons que si vous avez soumissionné pour la même quantité vous auriez encore la plus basse soumission à cause du poids.

Les commissaires examinent alors les quatre soumissions et toutes sont absolument conformes quant aux prix des pupitres mêmes.

M. Laurin.—Ceci est en combine nous ne pouvions les vendre plus haut ou plus bas parce que la compagnie ne remplirait pas la commande.

M. le président.—Vous pensez que les autres sont parcellés.

M. Robichon.—Vous sont liés par la liste de prix.

On examine encore les soumissions et toutes sont conformes quant au prix de chaque pupitre.

M. le président.—Ce sont donc exactement les mêmes soumissions.

M. Robichon.—On aurait du, en ouvrant les soumissions, comparer les prix et reconnaître quelle était réellement la plus basse soumission. On a accordé la soumission à quelqu'un qui soumissionnait plus haut que son nombre de pupitres. (A M. Laurin). Combien coûterait le posage et l'assemblage d'un pupitre.

M. Laurin.—A la manufacture ça coûte 40 cents parce qu'on a tout l'outillage nécessaire. Ici ça devrait coûter \$1.00.

M. Robichon.—Ça fait \$636.00. Si on enlève les 96 morceaux pour lesquels vous avez soumissionné en trop il resterait que votre soumission était plus basse de \$540.00 pour le même nombre de morceaux.

M. Robichon.—C'est un fait.

M. Laurin.—C'est un fait.

M. Robichon.—Monsieur Laurin s'est départi de la preuve concluante en transmettant sa demande de soumission avec sa soumission. C'est malheureux.

M. le président.—Cette demande serait le document concluant.

M. Robichon.—Avec la soumission, se trouve une copie de l'original.

M. Laurin.—Vous n'avez pas l'original.

M. Robichon.—Le voici.

M. Laurin.—La demande signée par le secrétaire?

M. Robichon.—Celle que vous dites avoir annexé ne se trouve pas parmi les documents et M. Béliveau dit qu'elle n'est pas au dossier.

M. Laurin.—Les demandes des autres sont là et la mienne manque.

M. Béliveau.—Les autres demandes de soumission n'accompagnent pas les soumissions.

M. Robichon.—Oui.

M. Laurin.—C'est pour cela que quand je suis venu elle y était.

M. Béliveau.—La voici endossée.

M. Laurin examinant l'endos.—Ce n'est pas l'écriture de chez nous.

M. Robichon.—Comment peut-on conclure? Il nous faudrait cette preuve que M. Laurin dit avoir annexé à sa soumission et nous ne l'avons pas.

M. le président.—Vous avez une demande marquée A. Laurin?

M. Robichon.—M. Laurin dit que ce n'est pas son écriture ni celle d'aucun de chez lui.

M. Béliveau.—Ce n'est pas une écriture du bureau.

M. Robichon.—Si l'endossement a été fait par quelqu'un de chez M. Laurin nous pourrions conclure que nous avons le document cherché.

M. Laurin.—Pour être certain de ne pas coter trop pour des morceaux j'ai vu le directeur de l'école et il a certifié ma liste.

M. Robichon.—C'est possible que vous ayez vu le directeur mais si ce n'était pas ce qu'on demandait.

M. Laurin.—C'est exactement ce qui a été demandé.

M. Béliveau.—Avez-vous trouvé d'autres demandes annexes?

M. Robichon.—Une seule.

M. Béliveau.—Je puis affirmer qu'on n'a pas fait une demande de soumission pour M. Laurin et une autre pour les autres.

Les commissaires examinent alors les documents. On trouve que la demande de soumission de Monsieur Béliveau est conforme au rapport de M. Parent demandant l'achat de pupitres que la demande de soumission adressée à M. Madore est conforme à la demande de M. Béliveau. Monsieur Laurin ne veut pas reconnaître comme étant celle qu'il a reçue la demande de soumission endossée à son nom et conforme à la demande de Monsieur Béliveau.

M. Laurin parlant de la demande endossée à son nom.—Avez-vous des experts en écriture ici? En tout cas ne vous départissez pas de cette demande endossée. Plusieurs reconnaîtront l'écriture.

M. Béliveau.—J'affirme que je n'ai pas fait une demande de soumission spéciale pour M. Laurin.

M. le président à M. Laurin.—Voulez-vous prendre ce papier et demander aux gens de votre magasin si quelqu'un d'eux y a écrit A. Laurin & Co et nous dire si oui ou non quelque un de chez-vous reconnaît cette écriture comme étant la sienne.

M. Béliveau.—Ne croyez-vous pas que puisque je suis responsable du document il serait préférable que j'aile moi-même chez M. Laurin et que je fasse examiner?

M. le président.—C'est très bien. Si personne de chez M. Laurin ne reconnaît cette écriture la preuve suffira et nous chercherons ici qui a écrit sur cette demande. M. Béliveau, entrera chez-vous demain, Monsieur Laurin, et fera examiner le papier à vos employés.

M. Béliveau.—L'idée me vient que ceci a pu être écrit avant qu'on l'envoie. La jeune fille a pu mettre ceci avant de l'envoyer.

M. Robichon.—Si ce n'est pas ça nous devons chercher encore.

M. le président.—Ça règlera le cas. Nous aurons la demande apostillée et nous chercherons qui a écrit sur celle-ci.

devant être pris à même la balance disponible à la fin de l'année fiscale 1920-1921. Adopté.

Une lettre de Dame Veuve David Francœur est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

Il est proposé par l'Échevin Albé Matteau que les propriétés de Wilber...

Une lettre de l'Échevin W. Grondin est lue demandant la remise de ses taxes locales. Cette demande est référée à la Société de St-Vincent de Paul de notre ville.

du Gérant de la Cité pour le mois de juillet soit adopté tel que lu. Adopté.

Il a aussi été proposé par l'Échevin J. O. Pelletier, secondé par l'Échevin Albé Matteau que le Rapport d'Audition de la firme "Price Waterhouse & Co." pour l'exercice financier terminé le 31 juillet 1921 dernier soit adopté tel que lu. Adopté.

Une requête de plusieurs citoyens est lue demandant de mettre en force avec la plus grande sévérité possible la loi Provinciale et les Règlements de la Cité concernant la circulation des véhicules et demandant de poser des poteaux-indicateurs à l'intersection de certaines rues.

Cette requête est acceptée et le Gérant est autorisé à faire poser les poteaux indicateurs qui jugera nécessaires.

Une autre requête de plusieurs contribuables est lue, demandant d'amender le Règlement d'Aqueduc afin que les Propriétaires ne soient pas tenus de payer l'eau pour les logis inhabités.

A cet effet l'Échevin W. Grondin donne avis de motion qu'à la prochaine séance régulière du Conseil il proposera un Règlement à l'effet d'amender le Règlement actuel de l'Aqueduc.

La séance est levée.

Le Gérant de la Cité pour le mois de juillet soit adopté tel que lu. Adopté.

Il a aussi été proposé par l'Échevin J. O. Pelletier, secondé par l'Échevin Albé Matteau que le Rapport d'Audition de la firme "Price Waterhouse & Co." pour l'exercice financier terminé le 31 juillet 1921 dernier soit adopté tel que lu. Adopté.

Une requête de plusieurs citoyens est lue demandant de mettre en force avec la plus grande sévérité possible la loi Provinciale et les Règlements de la Cité concernant la circulation des véhicules et demandant de poser des poteaux-indicateurs à l'intersection de certaines rues.

Cette requête est acceptée et le Gérant est autorisé à faire poser les poteaux indicateurs qui jugera nécessaires.

Une autre requête de plusieurs contribuables est lue, demandant d'amender le Règlement d'Aqueduc afin que les Propriétaires ne soient pas tenus de payer l'eau pour les logis inhabités.

A cet effet l'Échevin W. Grondin donne avis de motion qu'à la prochaine séance régulière du Conseil il proposera un Règlement à l'effet d'amender le Règlement actuel de l'Aqueduc.

La séance est levée.

Le Gérant de la Cité pour le mois de juillet soit adopté tel que lu. Adopté.

Il a aussi été proposé par l'Échevin J. O. Pelletier, secondé par l'Échevin Albé Matteau que le Rapport d'Audition de la firme "Price Waterhouse & Co." pour l'exercice financier terminé le 31 juillet 1921 dernier soit adopté tel que lu. Adopté.

Une requête de plusieurs citoyens est lue demandant de mettre en force avec la plus grande sévérité possible la loi Provinciale et les Règlements de la Cité concernant la circulation des véhicules et demandant de poser des poteaux-indicateurs à l'intersection de certaines rues.

Cette requête est acceptée et le Gérant est autorisé à faire poser les poteaux indicateurs qui jugera nécessaires.

Une autre requête de plusieurs contribuables est lue, demandant d'amender le Règlement d'Aqueduc afin que les Propriétaires ne soient pas tenus de payer l'eau pour les logis inhabités.

A cet effet l'Échevin W. Grondin donne avis de motion qu'à la prochaine séance régulière du Conseil il proposera un Règlement à l'effet d'amender le Règlement actuel de l'Aqueduc.

La Presse Franco-Canadienne en 1877

Telle que la jugeait l'abbé Provancher

(Suite et fin)

JOURNAUX SEMI-QUOTIDIENS

70 Le **Courrier du Canada**, Québec, était dans sa 21^e année lors de l'enquête de l'abbé Provancher sur notre presse. C'est à son début même, écrit-il, que le **Courrier** a vu ses jours de plus grande prospérité, lorsque, paraissant tous les jours, il avait pour directeurs MM. J.-C. Taché et Hector Langlois. Fondé par une société de laïques et d'ecclésiastiques, dont un grand nombre s'imaginaient qu'il suffisait de couler son nom sur la liste des actionnaires pour être en droit d'en retirer aussitôt des dividendes, plusieurs de ceux qui avaient fait espérer en leur concours, déçus des énormes dépenses qu'entraîne la publication d'un journal quotidien, surtout lorsqu'on veut lui donner une rédaction convenable, persistèrent à demeurer à l'écart; et le **Courrier**, après six mois seulement d'existence, se vit forcé de restreindre son personnel et de ne plus paraître que semi-quotidiennement. Le journal fut d'ailleurs plus tard en mesure de reprendre la publication quotidienne.

Le **Courrier du Canada** n'est guère l'objet d'aucune appréciation générale de la part de l'abbé Provancher, qui ne trouve pas non plus de reproches à lui adresser, sinon celui d'avoir, comme les autres journaux, un personnel trop restreint dans sa rédaction. Ce journal était l'une des feuilles qu'il estimait davantage. — Pour moi, le souverain de l'ancien **Courrier du Canada** me reste cher, parce que c'est dans ses colonnes que j'ai pu me rendre compte de l'importance de la presse au Canada. C'est dans ses colonnes que j'ai vu pour la première fois, voilà plus d'un demi-siècle, et encore dans les colonnes de la rédaction. Comme, du reste, ce fut sous les voiles de l'anonymat, que ma plume de collègue se vit appliquée à pareil honneur, il ne me revint de l'aventure aucun rayon de gloire.

80 Le **Courrier de Saint-Hyacinthe**, par moi toutes ses petites feuilles, peut se ranger au premier rang, tant par l'exactitude de son esprit que par la capacité de son rédacteur, que pour la somme de renseignements qu'il fournit. Le **Courrier** se met au-dessus des querelles et chicanes qui distinguent bien souvent les organes des centres peu peuplés. Sans se prêter inconsidérément aux polémiques religieuses, il n'hésite pas à faire connaître son opinion sur toutes les questions qui se présentent à l'adresse de celui qui fut longtemps toujours en lui un appui aussi éclairé que puissant.

Le **Courrier** est bien écrit et généralement soigné. Quant à l'abbé Provancher, il écrit ces lignes, le **Courrier de Saint-Hyacinthe** avait pour directeur son M. B. de la Brière, le futur surintendant de l'Instruction publique, et il n'est étonnant de ce qu'il en ait dit si peu de bien. C'est de ce qu'il n'a pas vu, car il n'a pas vu le **Courrier** de Saint-Hyacinthe, mais le **Courrier** de Québec, qui fut son directeur pendant son séjour à Québec. C'est de ce qu'il n'a pas vu le **Courrier** de Québec, qui fut son directeur pendant son séjour à Québec. C'est de ce qu'il n'a pas vu le **Courrier** de Québec, qui fut son directeur pendant son séjour à Québec.

90 Le **Journal de Trois-Rivières**, "sans nom de rédacteur ostensible". — Dans nos les journaux, il n'y a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

100 Le **Constitutionnel**, "organe du district des Trois-Rivières", sans nom de rédacteur ostensible. — Dans nos les journaux, il n'y a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Constitutionnel** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Constitutionnel** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

JOURNAUX BI-HEBDOMADAIRES

110 Le **Journal des Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal des Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal des Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

120 Le **Journal de Joliette**, "politique, commerciale, agricole et d'annonces". — Ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Joliette** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Joliette** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

130 Le **Journal de Sherbrooke**, "politique, agricole, industriel, commercial, littéraire et d'annonces". — La formule indiquant un champ d'action se respecte dans ce journal. M. H.-C. Cabana était le "rédacteur-proprétaire" du journal.

140 Le **Journal de Trois-Rivières**, "agricole, industriel, politique et commercial". — "Rédacteur", M. L.-C. Bélanger. "Comme il arrive d'ordinaire dans tous les petits centres, dit l'abbé Provancher, les commérages, les petits scandales, les cancan y prennent facilement racine, et acquiescent rapidement un redoublement d'activité lorsqu'ils rencontrent des journaux assez complaisants pour leur donner une plus grande publicité. Les deux journaux français de Sherbrooke, le **Pionnier** et le **Progress**, ont publié, durant presque tout l'hiver dernier, des correspondances... qui étaient loin de leur donner de la faveur auprès des gens sensés. Ce sont ces basses injures, ces plates personnalité, qui sans faire honneur en aucune façon à leurs auteurs, dégradent, avilissent, ravallent notre presse. Nous voyons avec plaisir que ces dégoûtantes volées sont terminées, et que les deux feuilles semblent vouloir suivre une meilleure voie..." — MM. Cabana et Bélanger étaient autrefois associés pour la publication du **Pionnier**; nous ne savons pour quelles raisons ils se sont séparés, il y a trois ans, pour conduire chacun une feuille à part. Il est certain qu'ils se sont fait tort réciproquement. Leurs feuilles, si peu fournies pour ne paraître qu'une seule fois la semaine, en sont la preuve... On répète les annonces pour les extraire articles de rédaction, comme si on était en peine pour couvrir une si grande étendue de papier. Le **Pionnier** est rédigé dans un bon esprit et généralement d'une manière convenable. Bien que son français laisse parfois à désirer.

150 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

160 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

170 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

180 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

190 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

200 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

210 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

220 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

230 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

240 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

250 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

260 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

270 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

280 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

290 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

300 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

310 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

320 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

330 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

340 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

350 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

360 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

370 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

380 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

390 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

400 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

410 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

420 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

430 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

440 Le **Journal de Trois-Rivières**, "catholique, politique et littéraire". — Conservateur avant tout, ce journal n'a pas de nom de rédacteur ostensible. C'est le **Journal de Trois-Rivières** qui a le plus mal répondu à ce point de vue. On se voit porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à grains ou de quelque autre manège. Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se contenter de rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. Le **Journal de Trois-Rivières** n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du gématis de première qualité.

Une Course Accidentée sur l'Océan

Un vaisseau de treize tonnes traverse l'Atlantique en vingt-six jours.

HALIFAX-BURNHAM

Halifax, N.-E. — De Halifax à Burnham-on-Crouch, Angleterre en vingt-six jours, du 13 juillet au 8 août, tel est le trajet que vient d'accomplir la petite yole "Neith" grece en yacht et ne jaugeant que treize tonnes. Une note des membres de son équipage vient d'annoncer cette traversée rapide, mais certainement fort accidentée. A la veille de son départ avec ses quatre compagnons le propriétaire du yacht en même temps que son capitaine, le commandant Sidney C. Houghton, disait sans avoir l'air d'y attacher de l'importance que son voyage durerait vingt-cinq jours. Si l'on tient compte de la durée de son escale aux Trépassés, le hardi marin ne s'est pas trompé dans ses calculs.

Les compagnons du commandant Houghton étaient Edward H. Bell et Clifford Willard, de New-York, Dwight Dewell, de Halifax, Mortimer Jordan et un cuisinier.

HORAIRE EN VIGUEUR

Depuis le 5 Juin 1921.

HEURE D'ETE

Trains pour Montréal

2.50 a. m. tous les jours.
5.30 a. m. jours de semaine.
11.30 a. m. jours de semaine.
8.35 p. m. tous les jours pour Gare Windsor.
6.10 p. m. dimanche seulement.
6.50 p. m. jours de semaine

Trains pour Québec

3.40 a. m. tous les jours.
6.50 a. m. jours de semaine.
12.10 p. m. jours de semaine.
7.00 p. m. dimanche seulement.
7.50 p. m. jours de semaine.

Trains pour Shawinigan et Grand'Mère

6.30 a. m. jours de semaine.
8.15 a. m. dimanche seulement.
12.10 p. m. jours de semaine.
12.55 p. m. tous les jours.
7.55 p. m. tous les jours.

Trains pour Grandes Piles

10.00 a. m. jours de semaine.
4.20 p. m. jours de semaine.

Toutes les lignes océaniques sont représentées ici. Nous donnons une attention particulière aux voyages-touristes, etc. Billets de chemin de fer, etc. Lignes de télégraphe et de câble directes. Communications rapides.

D. CHENEVERT, Agent,
178 rue Notre-Dame,
Trois-Rivières, Qué.
Téléphone 1038

L'Aménagement du Rhone

(Service de la Rente, fait par Versailles-Vidricaire-Boulais-limitée)

L'Officiel français publie la loi d'aménagement du programme des travaux d'aménagement du Rhône, de la frontière suisse à la mer, au triple point de vue des intérêts de la navigation et des irrigations et autres utilisations agricoles, et étant les ressources financières correspondantes.

CA SE VEND, MAIS CA SE VEND

Sans mesure et a mesure bien mesurée les pommes de

ROUETTE & ROUETTE au Bateau de Pommes.

(1) Et de fait

A la Commission Scolaire

LES COMMISSAIRES REUNIS EN COMITE D'ETUDE ONT ENQUETE DANS L'AFFAIRE DES PUPITRES DE L'ECOLE SAINT-FRANCOIS-XAVIER. M. POTHIER A REMPLI FIDELLEMENT SON CONTRAT.

M. Laurin n'a pas reçu la Demande de Soumission qu'on lui présente

LA NOUVELLE CONSTRUCTION A L'ECOLE ST-PHILIPPE EST TROP GRANDE ET LA COMMISSION N'A PAS L'ARGENT NECESSAIRE POUR LA BATIR. MESSIEURS ARSENAULT ET AHERN NE PEUVENT DIMINUER BEAUCOUP S'IL LE PRIX DE LA CONSTRUCTION EN MODIFIANT LES PLANS

La Commission demandera-t-elle d'autres plans?

M. Robichon.—Non. M. Robichon lit alors à M. Laurin une demande adressée par M. Béliveau le 24 mars, on y parle de dossiers et de devis de pupitres. M. Laurin.—Je n'ai jamais reçu cette demande. M. Dubé.—Ces demandes ont-elles été envoyées par maille? Nous devrions avoir une copie de ces demandes. M. Robichon.—J'ai ici cette copie. M. Laurin.—Je pourrais donner mon affidavit avec deux ou trois que la copie que je vous présente est la vraie copie de la demande qu'on m'a adressée. M. le président à M. Béliveau.—Où est allée la demande adressée à M. Laurin? M. Béliveau.—Il a dû la recevoir. M. le président.—Il dit l'avoir retournée avec sa soumission. M. Béliveau.—Il se trompe. M. le président.—C'est ce que M. Laurin dit.

A SUIVRE SUR LA PAGE 5

Yamaska est ravagé par une conflagration

Des édifices publics et des maisons privées sont réduits en cendres.

PERTES CONSIDERABLES

Yamaska, 29.—Une conflagration a menacé de détruire complètement notre joli village, hier après-midi. Heureusement on a réussi à circonscire les ravages des flammes qui ont détruit cependant 6 maisons et leurs dépendances: la salle publique et l'hôtel de ville. Nous n'avons pas de moyens de protection contre l'incendie et en conséquence la lutte contre l'élément destructeur fut très difficile. On dut faire venir les pompiers de Sorel, qui firent un travail magnifique et qui sauvèrent l'église et le reste du village d'une destruction complète.

L'incendie se déclara vers cinq heures, hier après-midi, dans la maison de Mme veuve Paranteau. Il fut causé par l'explosion d'un poêle à pétrole. En un instant toute la maison fut en flammes. Il faisait alors un vent violent, et les flammes se communiquèrent bientôt à la maison de M. Philippe Desrosiers. La population accourut sur les lieux et commença la lutte contre l'élément destructeur, mais en vain.

Les flammes continuèrent leur marche destructive. Bientôt les maisons du notaire Verneau, régistrator du comté, de feu Dr Mignault, de M. Fred Guillemette, de M. Maurice Cardin, la salle publique et l'hôtel de ville ne furent qu'un brasier ardent.

On crut alors que tout le village était voué à la destruction. A 6 heures, on télégraphia à Sorel pour demander du secours. Les pompiers de cette ville arrivèrent à 7 heures avec une pompe à vapeur et la grande joie de la population. Le feu avait alors détruit l'hôtel de ville et menaçait l'église qui n'en est éloigné que de 75 pieds.

Les rues du village ont été encombrées durant toute la nuit par les meubles et autres effets, que les victimes ont pu arracher aux flammes. Yamaska possède un bon aqueduc, mais n'a aucun appareil pour combattre les incendies. Dès que la nouvelle de la conflagration fut connue, M. Aimé Boucher, député du comté, et M. David LaPerrrière se rendirent à Yamaska pour présenter leurs sympathies aux sinistrés. Plusieurs de ces derniers n'ont aucune assurance.

Fête Patronale de la paroisse Notre-Dame

LA PAROISSE NOTRE-DAME DES SEPT ALLEGRESSES A CELEBRE SA FETE PATRONALE DIMANCHE DERNIER MESSE SOLENNELLE. CONFIRMATION. SEANCE DONNEE PAR LA GARDE NOTRE-DAME.

Monseigneur l'Evêque et le R. Père Provincial de l'Ordre des Franciscains étaient présents.

La fête patronale de la paroisse Notre-Dame des Sept-Allégresses a été célébrée dimanche dernier. La visite de Monseigneur l'Evêque coïncidait avec cette fête. A l'heure de la grand'messe la Garde Notre-Dame fit le cordon du couvent des Révérends Pères Franciscains à l'église paroissiale et Monseigneur avec son clergé se dirigea processionnellement vers l'église. A l'église Monseigneur monta au trône accompagné de Monseigneur Marchand P. D., et du Révérend Père Justitien, vicaire du couvent des RR. PP. Franciscains.

La messe fut chantée par le Révérend Père Jean Joseph, vicaire de l'Ordre des Franciscains; les RR. Pères Armand et Salvator l'assistèrent comme diacre et sous-diacre.

Monseigneur Massicotte, curé de la cathédrale, a donné le sermon. Il a fait le portrait du parfait chrétien et du parfait paroissien. Le chœur de chant a rendu la messe.

de M. Antonio Thompson, organiste de la paroisse.

A trois heures dans l'après-midi Monseigneur l'Evêque a confirmé les enfants de la paroisse.

Le soir à huit heures l'Association Dramatique de la Garde Notre-Dame a donné une séance gratuite pour les paroissiens. On a joué "Monseigneur l'aumônier."

L'Association Dramatique de la Garde compte d'excellents acteurs qui ont très bien rendu leurs rôles.

A la fin de la séance le Rév. Père Salvator, aumônier de la Garde, a annoncé aux paroissiens que l'Association Dramatique donnerait plusieurs séances au cours de l'hiver. En septembre on jouera le "Pater des Vendéens."

Le Révérend Père Curé a ensuite remercié et félicité les acteurs et demandé aux paroissiens d'encourager les acteurs de la Garde tout en tirant eux-mêmes le meilleur profit des représentations qui seront données.

A l'Exposition

CE QU'ON Y POUVAIT VOIR. L'ASSISTANCE. LES COURSES. LA VISITE DU MINISTRE PROVINCIAL DE L'AGRICULTURE ET DE PLUSIEURS DEPUTES. LA QUESTION DE L'OCTROI.

L'Hon. M. Caron et le Midway

La vingt-troisième exposition de la Vallée de Saint-Laurent a été un succès somme toute. Les exposants furent très nombreux dans tous les départements. Le Midway, nous aimons à le dire, nous a paru bien meilleur que d'habitude au point de vue moral. Cela ne veut pas dire que rien aurait pu y être éliminé. Nous comprenons cependant la situation et espérons que d'année en année on continuera à l'améliorer, à moins qu'on en vienne à accepter la suggestion du ministre de l'Agriculture dont nous parlerions plus loin.

Les effets de la crise industrielle se sont fait sentir à l'exposition comme ailleurs pas autant toutefois que nous aurions pu le croire. L'assistance générale a été très bonne malgré tout et la population semble avoir été assez sage pour prendre à l'exposition ce qu'elle offrait de bon et laisser de côté les histoires de jax et d'exploitation.

Les courses ont été très belles. Le grand événement de la semaine fut le grand prix de Daveston, vendu dernièrement par notre concitoyen M. Philippe Nobert, à un abaisse record de la piste. Daveston a franchi le mille en 2 minutes 9 3/4 secondes. Il était piloté par M. Neuville. Le record de la piste était de 2 minutes 10 1/4 secondes et avait été établi par Roues Point Boy. M. Neville pilota Roues Point Boy lorsqu'il établit ce record. Une magnifique coupe en argent a été offerte à M. Neville par M. Arthur Comtois bijoutier.

Mercrêdi l'honorable J.-A. Caron, ministre provincial de l'Agriculture, a visité l'exposition. Son honneur le maire Martin de Montclair, son honneur le maire Dufresne de Shawinigan et son honneur le maire Bellemare de Yamachiche ainsi que plusieurs députés accompagnèrent l'honorable ministre.

Un lunch a été offert au ministre et aux invités de la commission. Monsieur l'évêque Guoin, président du comité d'exposition, président du comté de Normand, l'honorable M. Caron, l'honorable M. Tessier, son honneur le maire Martin, l'honorable M. Bureau, M. Hayes député d'Argenteuil ont adressé la parole. Son honneur le maire Normand a rappelé les origines de l'exposition et félicité le Dr Vignaud du beau succès qu'il avait remporté l'an dernier avec son organisation. Il a touché la question des subsides du gouvernement et fait remarquer à l'honorable ministre que dans deux ans l'exposition devrait célébrer ses noces d'argent, disant qu'il serait peut-être à propos pour le gouvernement de prendre une part à cette célébration.

L'honorable M. Caron s'est déclaré très satisfait de l'exposition. Il a fait l'éloge des organisateurs. Relativement à la question de l'octroi, l'hon. M. Caron a voulu laisser à son collègue M. Tessier le soin d'en parler pour de bon. Il a cependant fait remarquer que le gouvernement

ne donnait des octrois que là où ils ont été employés. Il a parlé des noces d'argent de l'exposition et dit que si nous voulions nous attirer les bonnes grâces du gouvernement nous devrions faire quelques sacrifices quant au Midway. Le ministre n'est pas en faveur du Midway, on a pu le voir. Il trouve qu'il détruit le bon effet des expositions et demande de le supprimer ou tout au moins de le réduire et de le reléguer en arrière de toutes les bâtisses de l'exposition.

L'honorable M. Tessier a lu une lettre de son collègue M. Caron lui annonçant que le ministre accordait un octroi additionnel de \$2,000.00 à la commission de l'exposition. Monsieur Tessier a dit qu'il acceptait cet octroi additionnel comme acompte et que plus tard on réglerait les comptes.

L'octroi de l'exposition sera à l'avance de \$8,000.00 par année.

Son honneur le maire Martin a fait tirer un brin les conviés en parlant des "places" de maire de Montclair.

L'honorable Jacques Bureau a dit quelques mots de la ville et il plaida en quelquel sorte en faveur du Midway. Il est bien prêt à le voir reléguer au fond du terrain mais ne veut pas qu'on le supprime parce que notre exposition perdrait son titre de "foire régionale annuelle".

M. Hayes, député d'Argenteuil a félicité les organisateurs de l'exposition et déclaré que nulle part ailleurs on pouvait trouver une exposition mieux organisée et un plus beau terrain pour cette exposition.

A Ste-Geneviève de Batiscan

Mercrêdi prochain, le 31 août, sera donnée une grande partie de whist à Ste-Geneviève de Batiscan. La soirée commencera à huit heures (heure solaire). Le prix des billets sera de trente-cinq sous. Les recettes serviront au soutien d'une bonne oeuvre.

La belle organisation des jeunes de Ste-Geneviève est renommée dans tout le diocèse. Le désir d'aider une bonne oeuvre et passer une agréable soirée devraient conduire une grande foule vers la salle paroissiale de Ste-Geneviève mercrêdi.

Faits et Mefaits

UNE OEUVRE

Il faut saluer ici l'oeuvre des Dames Patronesses de l'orphelinat Saint-Dominique. Le travail qu'elles ont accompli durant la semaine de l'exposition leur donne droit de nouveauté à la reconnaissance populaire.

Nous avons déjà dit comment les oeuvres de charité aident la société. Nous l'avons dit précisément au sujet de l'oeuvre des Dames Patronesses de l'orphelinat Saint-Dominique.

Ce que nous voulons signaler aujourd'hui c'est le travail lui-même de ces dames. S'il est beau d'être charitable, il est très beau de se dépenser comme elles l'ont fait pour aider la charité.

Nous saluons les Dames Patronesses et les félicitons de leur dévouement.

LA MISERE

"Il y aura de la misère cet hiver" dit-on partout. Nous craignons bien que les prévisions se réalisent. A plusieurs reprises déjà nous avons conseillé l'économie à la population. Celle-ci semble devenir plus sage et lutter contre les habitudes de folles dépenses contractées durant la guerre. L'exposition a fourni l'occasion de constater que le peuple commence à compter ses sous et à juger des modes d'emploi. C'est une amélioration qu'il faut signaler.

L'économie n'est pas pratiquée le plus rigoureusement possible cependant. Le peuple conserve encore certaines habitudes malheureuses. Pour n'en signaler qu'une aujourd'hui, parlons de la fréquentation des tavernes. Dernièrement le curé d'une ville voisine rappelait à ses paroissiens la nécessité de pratiquer l'économie et dénonçait la funeste habitude de la fréquentation des tavernes.

Le mal dénoncé est général, pouvons-nous dire. Aux Trois-Rivières comme ailleurs les habitués de la taverne sont trop nombreux, surtout en ces temps difficiles. Il y a parmi ces habitués bon nombre de braves gens qui feraient bien de compter ce que chaque jour, chaque semaine, ils laissent sur le comptoir et de songer au besoin qu'ils auront certainement de ces sommes durant l'hiver. Ces braves gens sont susceptibles de comprendre ce que nous parlons avec le plus strict bon sens ici. Nous les exhortons à réfléchir et à quitter la taverne.

Bernard G.

Nous l'avons

Le livre coquet et pimpant du Dr Georges Godin est en vente chez-nous. Ne manquez pas de vous le procurer. Les quelque cinquante billets qu'il contient sont tous originaux et charmants. Les "Dicts" du Passant, 75 sous.

Service de Librairie de P. A. C. J. C.,

Tél. 265. 491, rue St-Maurice.

RENTREZ-VOUS EN VILLE

Les vacances sont finies mais les soucis de la ménagère ne font que commencer. Que mangerons-nous? J.-A. WEANER, 88, rue des Forges vous le dira.

A Nos Clients

A la suite du grand feu qui a détruit notre maison, tout dernièrement, Nous avons transporté nos bureaux au No. 197, rue Notre-Dame, Cap de la Madeleine, Chez M. Pierre Rochefort.

Toute personne ayant des comptes avec notre maison voudra bien se présenter à cette adresse.

Leduc & Rochefort

Marchands de Meubles Cap de la Madeleine.



Rappelez-vous le nom

MASSON

Quand vous aurez besoin de Travaux Dentaires Parfaits.

Ouvert le soir: mardi et jeudi exceptés.

147, rue Notre-Dame,

Les Trois-Rivières.

Collège Commercial de Louiseville

DIRIGE PAR LES FRERES DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE

RENTREE DES ELÈVES, LE 5 SEPTEMBRE

FRERE ISIDORE-LOUIS, Directeur.

LA PHARMACIE NORMAND

Prix spéciaux pour la semaine de 29 août.

Poudre de Sedlitz, prix régulier 40c pour	29 cts
Peptone, le tonique fameux	\$1.00
Péroxyde d'Hydrogène, prix régulier 25c pour	19 cts
Savon Cuticura, prix régulier 35c pour	25 cts
Orge Robinson, prix régulier 65c pour	44 cts
100 Bulles A. B. S. E., régulier 45c pour	23 cts
Huile de Coco Emulsinée, régulier 50c pour	25 cts
Eau de Riga, prix régulier 25c pour	17 cts
Poudre Swallow, prix régulier 35c pour	25 cts
Onguent Zambuk, prix régulier 50c pour	37 cts
Sirof Famel, prix régulier \$2.29 pour	\$1.60
Orchard White, prix régulier 50c pour	37 cts
Eau de Floride, prix régulier 75c pour	50 cts

LA PHARMACIE NORMAND

Coin Notre-Dame et Des Forges, Tél. 18 Les Trois-Rivières.

Bureau Téléphone 264 Résidence : Téléphone 1035

Dr Auguste Massicotte

CHIRURGIEN-DENTISTE

Bureaux ouverts tous les soirs cette semaine.

No 1 RUE DES FORGES, LES TROIS-RIVIERES.

(Au-dessus de la Pharmacie Normand)

OUVREZ UN COMPTE D'EPARGNE A

LA BANQUE PROVINCIALE (DU CANADA)

CAPITAL AUTORISE \$ 5,000,000.00
CAPITAL PAYE ET SURPLUS 4,400,000.00
ACTIF TOTAL, AU DELA DE 45,000,000.00

Boîtes de sûreté à louer: Grande commodité pour la sûreté des valeurs.

SUCCESSALE des TROIS-RIVIERES 56, rue Des Forges. Nap. Alarie, gérant.

Téléphone 210

Dr A. G. PARK

Chirurgien-Dentiste

Coin Notre-Dame et Des Forges

Edifice POWER 2ème étage Les Trois-Rivières

SERVICE D'ASCENSEUR

La Fête du Travail

Organisée par la Corporation Ouvrière Nationale Catholique

Sera célébrée les 4 et 5 Septembre 1921

Dimanche soir, à 8 hrs. démonstration au Monument du Sacré-Coeur. Fanfare.

Sermon par le Révérend Père Ferdinand.

Lundi, grand'messe Solennelle à la Cathédrale, à 9.30 heures.

Discours à la C. O. N. C. par son Honneur le Maire Normand, MM. G. H. Robichon, A. J. Guoin, l'honorable Jacques Bureau, et autres.

Après-midi: Sur le terrain de l'Exposition,

Courses, Amusements, Etc., Etc.

Entrée gratuite.

La FANFARE des Anciens Elèves des Frères prêtera gracieusement son concours